

Commission de la frontière internationale

États-Unis et Canada

Rapport annuel conjoint

2016



L'honorable Rex W. Tillerson
Secrétaire d'État des États-Unis
Washington (D.C.)

L'honorable Chrystia Freeland
Ministre des Affaires étrangères
Ottawa

Secrétaire Tillerson, ministre Freeland,

Nous avons l'honneur de présenter aux gouvernements des États-Unis et du Canada le rapport conjoint des commissaires concernant les travaux d'entretien et de réglementation accomplis durant l'année civile 2016 le long de la frontière entre les États-Unis et le Canada.

Il s'agit du 92^e rapport annuel conjoint soumis par les commissaires en vertu des dispositions de l'article IV du Traité de Washington du 24 février 1925. Le rapport contient un compte rendu complet des inspections et des travaux d'entretien réalisés à la frontière pour la période s'étendant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.

Respectueusement soumis,

Kyle K. Hipsley
Commissaire pour les États-Unis

Jean Gagnon
Commissaire pour le Canada



TABLE DES MATIÈRES

1.0	SOMMAIRE EXÉCUTIF	4
2.0	INTRODUCTION	5
3.0	PRINCIPALES ACTIVITÉS D'ENTRETIEN MENÉES EN 2016	6
3.1	RÉTABLISSEMENT DES BORNES LE LONG DE LA RIVIÈRE STE-CROIX (MAINE/NOUVEAU-BRUNSWICK)	7
3.2	DÉMARCATIION ET ÉCLAIRCIE LE LONG DE LA RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS (MAINE/QUÉBEC)	7
3.3	ÉCLAIRCIE, INSPECTION ET LEVÉS DANS LES HAUTES TERRES (SECTION N.-E., MAINE/QUÉBEC).....	8
3.4	LEVÉ TRADITIONNEL LE LONG DU RUISSEAU HALLS	8
3.5	ENTRETIEN DES BORNES DE LA LIGNE OUEST (NEW YORK/QUÉBEC).....	9
3.6	INSPECTION DES BORNES DE RÉFÉRENCE ENTRE LE LAC DES BOIS ET LE LAC SUPÉRIEUR (MINNESOTA/ONTARIO)	9
3.7	ÉCLAIRCIE, 49 ^E PARALLÈLE (CONTREFORTS À LA RIVIÈRE WEST KOOTENAY, WASHINGTON-IDAHO/COLOMBIE-BRITANNIQUE)	9
3.8	49 ^E PARALLÈLE (RIVIÈRE SIMILKAMEEN À LA RIVIÈRE WEST KOOTENAY, WASHINGTON-IDAHO/COLOMBIE-BRITANNIQUE)	10
3.9	49 ^E PARALLÈLE ENTRETIEN DES BORNES, INSPECTION ET ÉCLAIRCIE (VALLÉE DU COLUMBIA À LA RIVIÈRE SIMILKAMEEN - WASHINGTON/COLOMBIE-BRITANNIQUE)	10
3.10	LEVÉS GPS ET ÉCLAIRCIE, SUD-EST DE L'ALASKA (ALASKA/COLOMBIE-BRITANNIQUE)	11
3.11	LEVÉS GPS LE LONG DU 141 ^E MÉRIDIEIN (ALASKA/YUKON).....	11
4.0	ACTIVITÉS D'ENTRETIEN MINEUR	12
5.0	ACTIVITÉS DES COMMISSAIRES	12
5.1	INSPECTIONS SUR LE TERRAIN	12
5.2	RÉUNIONS DES COMMISSAIRES	12
6.0	LIAISON ET COMMUNICATION	13
6.1	MODERNISATION DU SITE WEB	13
6.2	CONSULTATIONS DES PROPRIÉTAIRES FONCIERS	13
6.3	RELATIONS AVEC LES AGENCES FRONTALIÈRES.....	13
7.0	SUJETS RÉGLEMENTAIRES	13
8.0	PLANIFICATION POUR 2017	14
8.1	SECTION CANADIENNE	14
8.2	SECTION AMÉRICAINNE	14
9.0	PLAN SUR 15 ANS	14
10.0	RAPPORT DES DÉPENSES COMPARABLES	14
11.0	ATTESTATION	18
AVIS DE DÉCÈS	19	
M. HARTLEY G. DWYER.....	19	
ALEXANDER « ALEC » CAMPBELL McEWEN, LL.M., PHD, CGEOG, OLS N° 784	20	
ANNEXE A – DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ	I	
ANNEXE B – RÉSUMÉ DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ	II	
ANNEXE C – PLANS DES TOURS D'ALIGNEMENT INSTALLÉES SUR LES RIVES DES LACS OSOYOOS ET KOOCANUSA	III	
ANNEXE D – PLAN D'ENTRETIEN DE LA FRONTIÈRE SUR 15 ANS	IV	



1.0 SOMMAIRE EXÉCUTIF

La Commission de la frontière internationale est une organisation mixte formée de deux commissaires dûment nommés par le Canada et les États-Unis pour maintenir une ligne frontalière efficace entre les deux pays, conformément aux dispositions du traité de 1925.

La Commission de la frontière internationale assure l'entretien et l'intégrité d'une ligne frontalière paisible et bien définie entre le Canada et les États-Unis, contribuant à la sécurité et à la prospérité mutuelles des citoyens des deux pays.

Pour remplir son mandat, la Commission procède à des inspections de routine, répare ou remplace les bornes frontières endommagées, entretient les éclaircies à travers bois et forêts et garde les coordonnées frontalières à jour en procédant à des levés additionnels au besoin.

La Commission est organisée en deux sections sous la direction des commissaires canadien et américain. Les travaux d'entretien sont partagés équitablement entre les deux sections, en fonction du plan à long terme révisé périodiquement par les deux commissaires.

Les efforts ont été concentrés sur l'entretien des éclaircies et les levés à la frontière Alaska/Yukon/Colombie-Britannique, l'entretien des éclaircies et les levés le long du 49^e parallèle, ainsi que l'inspection et l'entretien des bornes le long de la frontière Québec/New York et de la rivière Ste-Croix et du lac des Bois au lac Supérieur. De plus, nous avons procédé à l'entretien des éclaircies et à l'inspection de la section N.-E. des hautes terres (Maine/Québec), à la démarcation et à l'entretien des éclaircies le long de la rivière Saint-François et à un levé traditionnel le long du ruisseau Halls (Québec/New Hampshire).

La Commission est maintenant totalement conforme au plan d'entretien sur 15 ans et s'applique à mettre à jour les cartes officielles et à publier les coordonnées officielles mises à jour. Le plan d'entretien à long terme est en voie d'être révisé afin de prendre en compte les changements apportés aux processus de travail à la suite de la mise en œuvre du SIG et de s'attaquer au projet de cartographie.

Le commissaire américain est Kyle K. Hipsley, un employé de longue date de la section américaine, plus récemment en tant que commissaire adjoint. Peter Sullivan est l'arpenteur général des terres du Canada et, conséquemment, commissaire canadien en vertu de la *Loi sur la Commission frontalière* (Canada).



Kyle K. Hipsley, commissaire des États-Unis



Peter Sullivan, commissaire du Canada



2.0 INTRODUCTION

Voici le 92^e rapport annuel sur l'entretien de la frontière internationale entre les États-Unis et le Canada, conformément au traité de 1925. Ce rapport décrit la façon dont la frontière entre le Canada et les États-Unis – de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique, et de l'océan Pacifique à la mer de Beaufort – a été entretenue en 2016. Il constitue une compilation des activités et met en corrélation les activités d'entretien et les plans d'entretien à court et à long terme.

La frontière entre les États-Unis et le Canada a été instituée à la suite de 26 traités, conventions, protocoles, arbitrages et jugements arbitraux, du Traité de paix de 1783 (entre la Grande-Bretagne et les États-Unis) au Traité sur la frontière internationale de 1925 (entre le Canada et les États-Unis). Bien que des commissions frontalières spéciales aient été établies au fil des ans, la création de la Commission de la frontière internationale (CFI) remonte au traité de 1908, qui nommait deux commissaires pour localiser et marquer la frontière entre les deux pays. La CFI a été établie de manière permanente par le traité de 1925 et a pour mandat d'entretenir la frontière sous l'autorité des deux commissaires.

Ainsi, le mandat de la CFI est énoncé dans les traités de 1908 et de 1925 et, pour la section canadienne, dans la *Loi sur la Commission frontalière* de 1960. Selon le mandat, [traduction] « [l]es commissaires nommés en vertu des dispositions du traité du 11 avril 1908 ont conjointement le pouvoir et l'obligation : d'inspecter les diverses sections de la ligne de démarcation entre le Dominion du Canada et les États-Unis, ainsi qu'entre le Dominion du Canada et l'Alaska comme ils le jugent nécessaire; de réparer toutes les bornes et les bouées endommagées; de déplacer et de reconstruire les bornes qui sont détruites; de maintenir une éclaircie le long de la frontière; de déplacer les bornes frontière vers de nouveaux emplacements et d'établir les bornes et bouées supplémentaires qu'ils jugent utiles; **de maintenir en permanence une frontière efficace** entre le Dominion du Canada et les États-Unis, ainsi qu'entre le Dominion du Canada et l'Alaska » (**Traité sur la frontière internationale de 1925**).

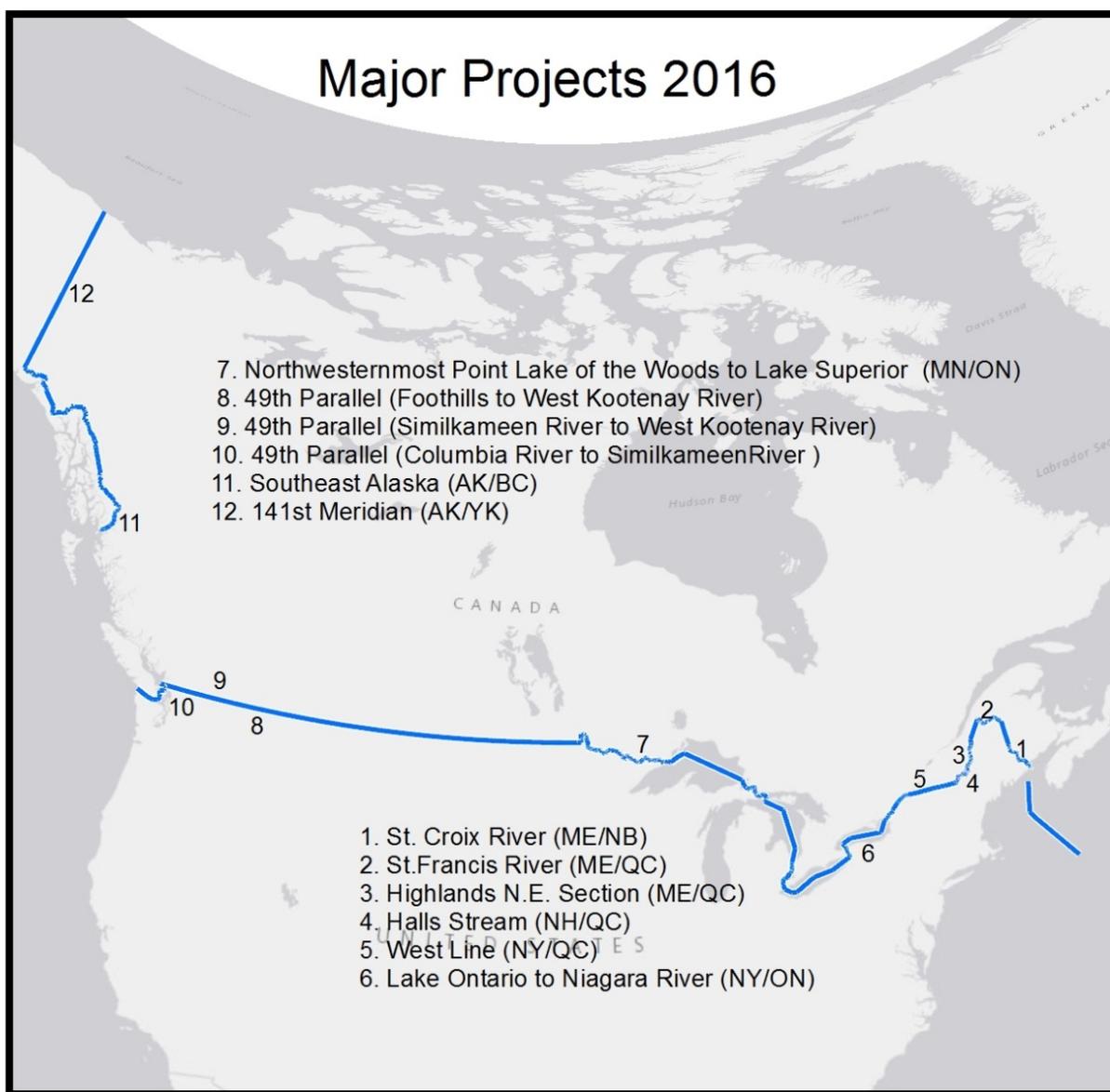
La CFI comprend une section américaine et une section canadienne, chacune rendant compte à son gouvernement respectif. Nommé par le président Obama à l'automne 2014, Kyle K. Hipsley occupe le poste de commissaire des États-Unis; il a travaillé pour la section américaine pendant plus de 32 ans, plus récemment en tant que commissaire adjoint. Le commissaire canadien, Peter Sullivan, a été nommé par décret en sa qualité d'arpenteur général des terres du Canada en 2007. Le personnel technique, administratif et responsable des politiques de chaque section est complété par des employés saisonniers.

1 Traité conclu entre les États-Unis d'Amérique et Sa Majesté britannique, au nom du Dominion du Canada, pour définir avec plus de précision certains points de la frontière internationale entre les États-Unis et le Canada, la compléter et en maintenir la démarcation, signé à Washington, le 24 février 1925, les ratifications ayant été échangées à Washington, le 17 juillet 1925.



3.0 PRINCIPALES ACTIVITÉS D'ENTRETIEN MENÉES EN 2016

La campagne de terrain 2016 a débuté en mai et s'est terminée au mois d'octobre. Les efforts ont été principalement concentrés le long de la rivière Ste-Croix, de la rivière Saint-François, des hautes terres, du ruisseau Halls et de la ligne Ouest, du lac des Bois au lac Supérieur et le long du 49^e parallèle et du 141^e méridien. La section qui suit présente un aperçu des travaux, tandis que les annexes techniques fournissent de l'information statistique détaillée.



Principales activités d'entretien menées en 2016

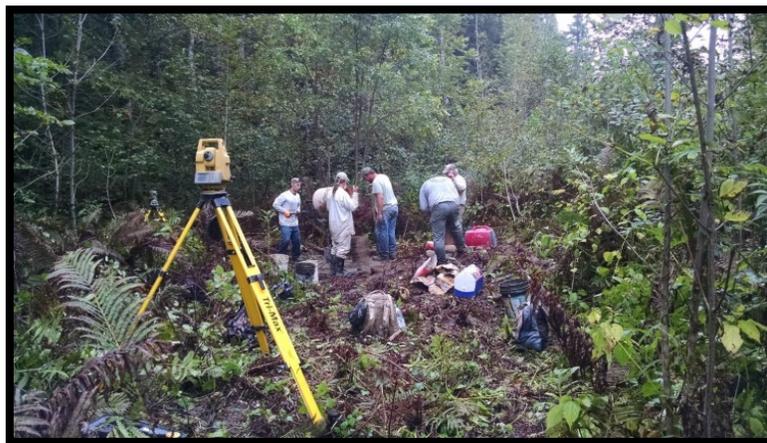
3.1 Rétablissement des bornes le long de la rivière Ste-Croix (Maine/Nouveau-Brunswick)

À partir de la baie Passamaquoddy, la frontière suit un réseau de rivières et de lacs jusqu'à la source de la rivière Ste-Croix, près de Houlton, dans le Maine. Cette section de 210 km (129 milles) de la frontière est composée de 1 090 segments de frontière en ligne droite le long du plus profond chenal du cours d'eau. Les nombreux points d'inflexion entre les segments de frontière sont indiqués au moyen de 256 bornes. Une bonne partie de la frontière de la rivière Ste-Croix passe par un territoire rural grandement boisé, rendant difficile l'accès aux points frontaliers et aux bornes. L'équipe a terminé les activités de rétablissement au cours d'une période d'environ six semaines.



De gauche à droite : Graig Hill, Paul Roy, Dale Foley Jr., Stephen Ryan, Kevin Bagwell et Mike Carton

3.2 Démarcation et éclaircie le long de la rivière Saint-François (Maine/Québec)



Nouvelle borne installée au PI 418

La rivière Saint-François, dont la source est au lac Pohégamook, s'écoule vers le sud sur une distance de 70 km (43 milles) jusqu'à la rivière Saint-Jean. La frontière le long de la rivière comprend 485 points d'inflexion qui sont indiqués par 122 bornes. Du côté américain de la rivière se trouve une zone forestière dense, tandis que, du côté canadien, des champs agricoles occupent les terres basses. Au nord du lac Beau, le cours de la rivière a changé, et ce

qui était autrefois une étendue d'eau est maintenant constitué de longues bandes de terrain. Ce projet marque la continuation des efforts déployés l'an dernier pour entretenir et marquer la frontière le long de la rivière Saint-François.

Une autre équipe a arpenté sept bornes entre la rivière Saint-Jean et l'extrémité nord du lac Beau pour assurer le contrôle de la qualité des levés antérieurs.

3.3 Éclaircie, inspection et levés dans les hautes terres (section N.-E., Maine/Québec)

Une des sections de la frontière les plus difficiles et exigeantes à entretenir est la ligne de 282 km (175 milles) qui délimite les bassins hydrologiques et qui s'étend du Petit lac Saint-Jean au ruisseau Halls. La section N.-E. fait 129 km (80 milles) de longueur et est marquée par 1 660 bornes entre les segments en ligne droite et une éclaircie de 6 mètres (20 pieds) dans la forêt. La frontière suit les crêtes qui séparent les eaux qui se déversent dans le fleuve Saint-Laurent de celles qui s'écoulent vers l'est, dans l'océan Atlantique. Les montagnes dans les hautes terres peuvent atteindre 1 200 mètres (3 900 pieds) d'altitude et sont grandement boisées. L'objectif consistait à arpenter de nouveau certains cheminements pour en améliorer la précision et également à demander au personnel d'effectuer l'inspection de la section nord-est, qui était au même moment éclaircie par du personnel contractuel, de la borne 314 à la borne 405.



Observations de levé au moyen de la station totale Trimble M3

3.4 Levé traditionnel le long du ruisseau Halls



En aval du ruisseau Halls, à proximité du PI de la borne 302

À partir des hautes terres, la frontière suit le ruisseau Halls, de sa source jusqu'à son intersection avec la frontière du 45^e parallèle. Cette frontière suit un ruisseau peu profond à travers une forêt dense sur une bonne partie de sa longueur. Toutefois, près du 45^e parallèle, le ruisseau passe par des terres agricoles basses, où son cours tend à changer pendant les périodes de crue. Par conséquent, à de nombreux endroits où la frontière suivait autrefois la rivière, elle traverse maintenant des terres. La frontière de 43 km (27 milles) du ruisseau Halls est définie par 767 points d'inflexion indiqués au moyen de 55 bornes.

Le levé visait à fournir la position exacte des diverses bornes de référence pour renforcer le réseau GPS existant.

3.5 Entretien des bornes de la ligne Ouest (New York/Québec)

La frontière New York/Québec se situe environ au niveau du 45^e parallèle et poursuit la frontière Vermont/Québec. La ligne passe à travers des terres agricoles et des forêts sur une distance de 105 km (65 milles). Cette section de la ligne est facilement accessible, puisqu'un grand nombre de routes et de sentiers traversent la frontière. La démarcation est faite par 156 bornes et une éclaircie de 6 mètres (20 pieds) dans la forêt. L'entretien a été effectué de la borne 722, à la ligne Jamison, jusqu'à l'ouest de la borne 756. En tout, sept bornes ont été reconstruites et une nouvelle borne, 755A, a été établie.



L'International Hotel, Dundee/Fort Covington. Construit en 1820 et fermé en 1991, il sert toujours de dépôt de la poste.

3.6 Inspection des bornes de référence entre le lac des Bois et le lac Supérieur (Minnesota/Ontario)



Borne de référence 62 après des travaux de nettoyage et de peinture

La section de la frontière allant du lac Supérieur au lac des Bois, presque entièrement composée d'eau, traverse 32 lacs et tout autant de rivières qui relient ces lacs. Comme la région de la frontière entre le lac Supérieur et la rivière à la Pluie est éloignée et difficile d'accès, elle sert principalement aux activités récréatives. La section de la frontière de 467 km (290 milles) est définie par 1 562 points d'inflexion indiqués au moyen de 1 100 bornes. Les bornes de référence sont situées le long des rives des lacs et des rivières, et bon nombre d'entre elles sont touchées par des problèmes liés à l'érosion, à l'action des glaces et au vandalisme.

3.7 Éclaircie, 49^e parallèle (Contreforts à la rivière West Kootenay, Washington-Idaho/Colombie-Britannique)

La ligne de démarcation qui longe les contreforts et continue vers l'ouest pour traverser le sommet des Rocheuses représente la section Montana/Idaho-Alberta/Colombie-Britannique de la frontière internationale. Cette section de la ligne est l'une des plus difficiles à entretenir. La frontière traverse les chaînes de montagnes atteignant jusqu'à 3 050 mètres (10 000 pieds) d'altitude, et très peu de routes permettent d'accéder à la ligne. À l'exception de quelques cimes de montagnes, toute cette section de la ligne est densément boisée, et l'éclaircie ne peut être entretenue que par des opérations de dégagement.

En 2016, un contrat de dégagement a été octroyé au service du parc national des Glaciers pour qu'il dégage une éclaircie de 4,9 km (3,1 milles) de la crête sud du mont Alderson (0,97 km à l'ouest de la borne 274) à la borne 273.

3.8 49^e parallèle (Rivière Similkameen à la rivière West Kootenay, Washington-Idaho/Colombie-Britannique)

Cette section de la ligne de 233 km (145 milles) est marquée au moyen de 97 bornes et d'une éclaircie de 6 mètres (20 pieds) dans la forêt. La ligne traverse plusieurs chaînes de montagnes principalement couvertes de forêts. L'objectif consistait à installer des tours d'alignement sur les deux rives des lacs Osoyoos et Kootenay. Les techniciens de la Garde côtière américaine ont offert un soutien précieux en ce qui a trait à l'emplacement des tours d'alignement en utilisant un de leurs programmes, afin de concevoir des études d'éclaircie et de visibilité pour chaque type de terrain. La conception a permis d'assurer une distance et une différence de hauteur optimales entre chaque tour d'alignement. L'annexe C présente des renseignements détaillés.



Tours d'alignement érigées du côté ouest du lac Kootenay

3.9 49^e parallèle entretien des bornes, inspection et éclaircie (Vallée du Columbia à la rivière Similkameen - Washington/Colombie-Britannique)



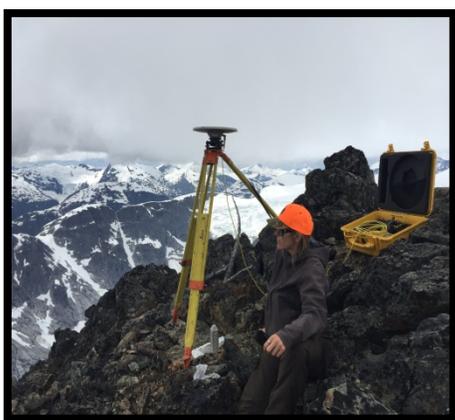
Borne 68 avec GPS, segment Cascade – 49^e parallèle

La frontière Colombie-Britannique-Washington traversant les chaînes de montagnes dans l'arrière-pays à partir du Pacifique représente l'une des plus difficiles sections de la ligne à entretenir. Les montagnes sont abruptes et densément boisées. Une seule route traverse la frontière, ce qui rend l'accès à la ligne très difficile. Cette frontière éloignée et difficile d'accès de 170 km (106 milles) est marquée au moyen de 67 bornes et d'une éclaircie de 6 mètres (20 pieds). Des levés et l'entretien des bornes ont été effectués le long du segment Cascade. Un contrat de dégagement qui avait débuté en 2015 a été interrompu en raison des risques d'incendie, mais les travaux ont été

achevés en 2016.

3.10 Levés GPS et éclaircie, Sud-Est de l'Alaska (Alaska/Colombie-Britannique)

La frontière du Sud-est de l'Alaska a été arpentée pour la première fois de 1904 à 1914. Jusque dans les années 1970, aucun entretien majeur n'avait été effectué depuis l'arpentage initial. La ligne de démarcation traverse l'entrée Dixon et monte le long de la passe Portland, pour une distance totale de 290 km (180 milles). À partir de l'embouchure de la passe, la ligne suit une série de sommets montagneux à environ 48 km (30 milles) de la côte jusqu'à ce qu'elle croise le 141^e méridien. Bien qu'une bonne partie de la ligne traverse des champs de neige éternelle, de nombreuses rivières bordées d'arbres de grosses dimensions croisent son chemin entre les sommets montagneux. C'est de l'autre côté de ces rivières que l'entretien selon un cycle de 10 ans doit être effectué pour marquer efficacement la ligne. La frontière de la passe Portland est définie par 28 points d'inflexion indiqués au moyen de 52 bornes. La frontière terrestre de 1 142 km (710 milles) est définie par 90 sommets montagneux, 97 bornes intermédiaires et une éclaircie de 6 mètres (20 pieds) dans la forêt.



Bree Stefanson, levé GPS, Sud-Est de l'Alaska

Pendant les mois de juillet et d'août de la campagne de terrain, le commissaire adjoint Moore a effectué des levés GPS le long de la frontière du Sud-Est de l'Alaska/Colombie-Britannique. Il était accompagné de Bree Stefanson, une résidente de Stewart (C.-B.) qui s'est avérée être une adjointe remarquable. Dans cet environnement dangereux, ses compétences ont rivalisé avec celles des employés les plus expérimentés embauchés par la CFI. Il importe de mentionner qu'il s'agit probablement de la première femme à avoir grimpé certaines de ces montagnes.

Le projet visait à saisir des vecteurs supplémentaires entre les bornes qui n'avaient pas fait l'objet d'observations pendant les campagnes de 2008 et de 2009. Les conditions météorologiques sont un important facteur dans cette région et ont encore une fois constitué le plus grand obstacle aux travaux. Un grand nombre de bornes frontière doivent subir des réparations mineures, tandis qu'un certain nombre nécessitent des travaux majeurs. Certains des points de contrôle originaux ont été utilisés pendant la visite pour aider aux calculs des sommets frontaliers non marqués.

La CFI a également dégagé une éclaircie de la borne 1, au point d'entrée Hyder (AK)/Stewart (C.-B.), jusqu'à la borne 29. Ces cinq vallées ont été dégagées pour la dernière fois il y a 10 ans, soit le cycle privilégié dans cette région en raison des taux de croissance accélérés au cours des dernières années. La Commission continuera les activités de dégagement le long de cette section en 2017.

3.11 Levés GPS le long du 141^e méridien (Alaska/Yukon)

La frontière en ligne droite de 1 045 km (650 milles) le long du 141^e méridien, du mont St. Elias à l'océan Arctique, a été arpentée pour la première fois de 1907 à 1913. Le levé initial a permis d'établir un point de contrôle, de projeter la ligne, d'installer des bornes et de



Sacs de ciment trouvés, datant de 1909



cartographe une bande de 6 km (4 milles) le long de la frontière. En tout, 191 bornes et une éclaircie de 600 km (373 milles) marquent la frontière le long du 141^e méridien. Le projet visait à effectuer des levés et à entretenir les bornes 138 à 191. Alors qu'elle se trouvait à la borne 189, l'équipe a découvert dans le roc des sacs de ciment et une bâche en toile utilisée pour mélanger le ciment, datant de 1909. Le lettrage sur un des sacs était étonnamment toujours lisible.

4.0 ACTIVITÉS D'ENTRETIEN MINEUR

En raison du remplacement du pont qui a eu lieu en 2015 à Buffalo (NY), la borne de référence 34-98 a été détruite et a dû être remplacée.

Des panneaux d'avertissement ont été placés sur la tour d'alignement C à la baie Boundary (Washington/Colombie-Britannique). En outre, un levé a été effectué pour déterminer l'emplacement d'une clôture proposée le long de Roosevelt Way pour un propriétaire foncier canadien de Point Roberts.

Un inventaire des colonnes d'alimentation le long de l'avenue 0 a été dressé pour les communications futures avec BC Hydro.

5.0 ACTIVITÉS DES COMMISSAIRES

5.1 Inspections sur le terrain

Les inspections effectuées par les commissaires et leurs adjoints assurent que les travaux réalisés sur le terrain sous leur direction répondent aux normes de la Commission et sont faits en conformité avec le Traité.

Les inspections des commissaires ont eu lieu du 30 mai au 6 juin le long du 49^e parallèle, entre Washington et la Colombie-Britannique. Les commissaires Hipsley et Sullivan ont visité le lac Osoyoos et le site des nouvelles tours d'alignement érigées du côté est du lac. Pendant les inspections, on a constaté ce qui suit : mur de soutènement dans la zone de l'éclaircie, colonnes d'alimentation empiétant sur les terrains le long de l'avenue Zéro, bornes frontière inclinées et besoins en matière de dégagement. De plus, les commissaires se sont rendus à Point Roberts pour régler un problème de longue date avec un propriétaire foncier concernant la proximité de sa clôture avec la frontière.

5.2 Réunions des commissaires

Les commissaires canadien et américain se rencontrent normalement deux fois au cours de l'année afin de faire le point sur l'état des projets, d'approuver les projets à venir, d'aborder et d'approuver les dépenses comparables et de discuter des divers enjeux portés à leur attention. La première rencontre a eu lieu les 19 et 20 avril à Washington (D.C.). Cependant, en raison de circonstances imprévues, les commissaires n'ont pas pu se réunir en personne à l'automne.



6.0 LIAISON ET COMMUNICATION

La Commission s'efforce de demeurer en liaison constante avec les divers intervenants au moyen de toutes sortes d'activités de communication. Les principales activités de communication menées pendant la période visée par le rapport sont présentées ci-dessous.

6.1 Modernisation du site Web

La Commission s'est engagée à moderniser son site Web afin d'en faire son principal moyen de diffusion de l'information et de favoriser la communication avec les citoyens et les organismes gouvernementaux. Le nouveau site Web permettra aux usagers de télécharger tous les documents et toutes les cartes, d'obtenir de l'information concernant la position géographique de la frontière et d'obtenir généralement des renseignements utiles concernant notre frontière commune. En outre, le nouveau site contiendra un navigateur cartographique qui facilitera l'accès à l'information. La conception du site Web est terminée, et les renseignements sur le site sont maintenant intégrés et évalués aux fins de contrôle de la qualité avant leur publication.

6.2 Consultations des propriétaires fonciers

Le personnel de la CFI a rencontré les propriétaires fonciers locaux se trouvant le long de la rivière Saint-François pour leur expliquer les activités sur le terrain à venir et répondre à leurs questions. Il a également consulté les propriétaires fonciers et les responsables de la frontière près du poste frontalier de Champlain pour aborder le déversement non autorisé de déchets du côté canadien de l'éclaircie.

6.3 Relations avec les agences frontalières

Nous avons communiqué avec les autorités frontalières des États-Unis et du Canada ou leur avons rendu visite durant la saison hivernale afin de les aviser des projets à venir. En retour, la Commission reçoit des commentaires concernant les éléments sur lesquels elle devrait peut-être se concentrer.

Bryan Cloutier, du CRFO, a participé à une réunion portant sur les travaux de construction visant à remplacer le pont entre Rainy River et Baudette. Le commissaire Hipsley et Phillip Hargrove, du WRFO, ont présenté un exposé au bureau de la patrouille frontalière à Sweetgrass (MT) devant divers intervenants américains dans le cadre des séances continues d'information et de sensibilisation entourant les activités de la Commission.

7.0 SUJETS RÉGLEMENTAIRES

La Commission surveille la construction de tous les ouvrages situés à moins de 3 mètres (10 pieds) de la frontière. Ainsi, toute construction, que ce soit un fossé, un bâtiment, une surface ou une structure souterraine (téléphone, câble, ligne électrique ou gazoduc), une ligne de communication ou autre, doit être autorisée par la Commission. En 2016, la Commission n'a reçu aucune demande à cet égard.



8.0 PLANIFICATION POUR 2017

La Commission prévoit entreprendre les activités suivantes au cours de l'année 2017. Ces activités sont conformes au plan à long terme.

8.1 Section canadienne

Les activités d'entretien de la section canadienne porteront sur les segments suivants de la frontière :

1. **141^e méridien (Yukon/Alaska)** – Arpentage des bornes 1-81
2. **Section S.-O. des hautes terres (Qué./ME)** – Éclaircie et inspection
3. **Section S.-O. des hautes terres (Qué./ME)** – Levé/remise en état des bornes
4. **49^e parallèle (du Pacifique à la vallée du Columbia)** – Éclaircie et remise en état des bornes
5. **Ligne Ouest (Qué./NH)** – Remise en état des bornes; balises d'alignement au lac Champlain et à la rivière Richelieu
6. **Détroits de Georgia et de Juan de Fuca (C.-B./WA)** – Amélioration des bornes de référence

8.2 Section américaine

La section américaine sera responsable des projets suivants :

1. **Baie Passamaquoddy (ME/N.-B.)** – Contrat d'entretien des balises d'alignement
2. **Rivière Saint-Jean (ME/N.-B.)** – Inspection et entretien des bornes
3. **Ligne Nord – moitié nord (ME/N.-B.)** – Inspection et entretien des bornes
4. **Sud-Est de l'Alaska -Est (AK/N.-B.)** – Nouveau contrat d'éclaircie (cinq vallées). Parachèvement – CFI 01-16
5. **49^e parallèle** – Vérification des levés GPS. À partir de la borne 281, vers l'est
6. **Point à l'extrême nord-ouest du lac des Bois au lac Supérieur (MA/Ont.)** – Entretien des bornes de référence, du PI 1 au PI 1796

9.0 PLAN SUR 15 ANS

Le plan d'entretien sur 15 ans est essentiel à la CFI pour les demandes budgétaires et les mesures du rendement. Le plan comprend des détails sur les cycles d'entretien de la frontière et des outils supplémentaires pour aider à visualiser et à suivre les progrès et les changements, au besoin. Le plan actuel sur 15 ans figure à l'annexe D.

10.0 RAPPORT DES DÉPENSES COMPARABLES

Le rapport fait état du montant total dépensé par les deux sections de la Commission en date du 31 mars 2016 pour l'entretien de la ligne frontalière en vertu de l'article IV du Traité de Washington de 1925.



Le total cumulatif représente les dépenses totales engagées par chaque section depuis 1925 au chapitre des dépenses dites comparables. Les dépenses comparables font l'objet d'une entente entre les deux commissaires quant à l'interprétation de l'article IV du traité de 1925, entente qui est révisée régulièrement. L'entente actuelle est en vigueur depuis le 1^{er} avril 1999. En vertu de l'entente, et conformément au traité, les dépenses n'incluent pas le salaire ni les dépenses du commissaire et de ses adjoints, ce qui comprend le personnel administratif, c'est-à-dire le personnel permanent de chaque section. En conséquence, ce rapport des dépenses ne constitue pas un rapport financier puisqu'il n'inclut pas toutes les dépenses engagées par chaque section.

La compilation de dépenses cumulatives depuis les origines de la Commission sert à démontrer que les efforts consentis par les deux gouvernements sont partagés également. Bien que le total cumulatif montre un retard au chapitre des dépenses engagées par la section américaine, cet écart n'est pas inquiétant, car la section américaine dispose présentement d'un budget supérieur à celui de la section canadienne. On s'attend à ce que cette situation se poursuive, de sorte que la section américaine devrait rattraper le retard d'ici quatre ou cinq ans.

Étant donné que l'exercice de chaque pays couvre deux années civiles, le rapport des dépenses divisibles ne reflète pas toujours tous les coûts reliés aux projets de l'année en cours et montre certains coûts reliés à des projets des années précédentes.

Les dépenses sont indiquées dans la devise du pays.



International
Boundary
Commission



Commission
de la frontière
internationale



CERTIFIED STATEMENT OF COMPARATIVE EXPENDITURES

**MADE BY
 CANADA AND THE UNITED STATES
 JOINTLY INCURRED BY THE COMMISSIONERS IN
 MAINTAINING THE DEMARCATION OF THE BOUNDARY LINE
 IN ACCORDANCE WITH THE PROVISIONS OF
 THE TREATY OF 1925, AS OF MARCH 31, 2016**

	Expended By United States Section (US \$)	Expended By Canadian Section (Can \$)
Total to March 31, 2015	21,288,328.71 \$	23,789,040.07 \$
<u>From April 1, 2015 to March 31, 2016</u>		
West Line (QC/VT) - Vista Clearing contract from monuments 572 to 631 (65.8 km/40.9 miles)		61,852.00 \$
141st Meridian (YK/AK) - Vista Clearing contract & inspection from mon 64 to 76 (64.2 km/40.0 miles)		719,052.00 \$
49th Parallel – Pacific to Columbia Valley (BC/WA) vista clearing from monuments 5 to 26 (27 km/16.8 mi.)		19,040.00 \$
West Line (QC/NY) - Renewal and boundary marking enhancement from monuments 525A to 753 (212 km/132 mi.)		198,637.99 \$
49th Parallel – Pacific to Columbia Valley (BC/WA) maintenance from monuments 5 to 76 (121 km/75.6 mi.)		107,059.02 \$
49th Parallel – Columbia Valley to Similkameen River (BC/WA) IBC 01-15 = 63.4 mi / 102.0 km Mon 72 to Mon 111A (26.4 mi / 42.5 km completed 40% from Mon 72 to Mon 88)	132,527.20 \$	
St. Francis River (ME/QC-NB) - Monument maintenance TP 716 to TP 352	143,987.75 \$	
49th Parallel (MT/BC) - Survey from Mon 76 to 264	28,827.52 \$	
49th Parallel (MT/BC) - Vista Clearing Glacier National Park and inspection of all zones for negotiations of new MOU (2.6 mi/4,2 km)	27,222.32 \$	
49th Parallel (MT/BC) - In-house vista clearing from Monument 261 west toward Mount Hefty. Special request from Whitefish, MT Border Patrol Station 1.7 mi / 2.8 km	7,623.85 \$	
Southeast AK (AK/BC) - Monument 0 at the Port of Entry in Stewart, BC & Hyder, AK. Perform a GPS survey	25,656.27 \$	

United States Section
 1717 H Street, N.W.
 Suite 845
 Washington, DC
 20006 U.S.A.

Tel: (202) 736-9100
 Fax: (202) 632-2008

Canadian Section
 588 Booth Street
 Suite 210
 Ottawa (Ontario)
 K1A 0Y7 Canada

Tel/Tél: (613) 992-1294
 Fax/Télécopieur: (613) 947-1337



141st Meridian (AK/YK) - GPS surveys from Mon 79 to Mon 148	348,490.54 \$
141st Meridian (AK/YK) - Inhouse Vista Clearing from Mon 26 to Mon 37 = from Mon 26 to Mon 37 = 35.3 mi / 56.8 km	209,853.80 \$
141st Meridian (AK/YK) - Inhouse Vista Clearing from 63 to Mon 64 = 4.2 mi / 6.8 km	25,098.89 \$
141st Meridian (AK/YK) - Vista Clearing Contract IBC 02-14 completed this Vista inspection for upcoming clearing operations Southeast AK/ BC	131,400.00 \$
Lake of the Woods (MN/MB) - Vista Clearing of portages	10,144.45 \$
	25,747.56 \$

Other Expenditures

Vehicle Purchase	66,531.00 \$	34,373.00 \$
Freight		4,250.00 \$
Special clothing	2,921.00 \$	1,912.00 \$
Mapping/GIS Development	83,099.94 \$	5,892.00 \$
Survey Equipment - GPS	71,586.90 \$	

Sub-total for 2015-16	1,340,718.99 \$	1,152,068.01 \$
Total as of March 31, 2016	22,629,047.70 \$	24,941,108.08 \$

NOTE: It is recognized that fluctuations in exchange rates are not reflected in the total expenditures by each country.

I hereby certify that the above amount of **22,629,047.70 \$** is an accurate statement of the total amount expended to March 31, 2016 on the part of the United States in the joint maintenance of the International Boundary Line under the Article IV of the Treaty of 1925.

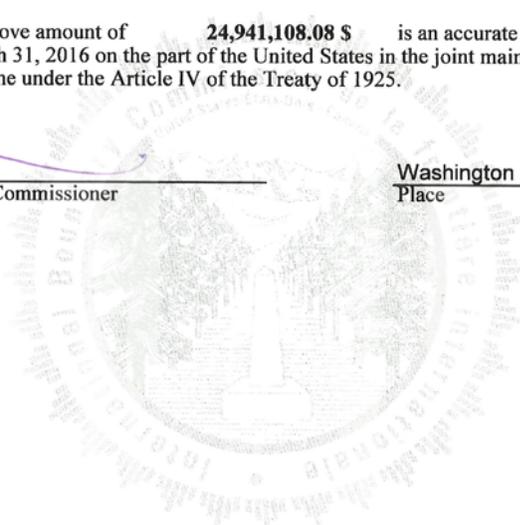

 Kyle Hipsley, United States Commissioner

Washington, DC
 Place Date

I hereby certify that the above amount of **24,941,108.08 \$** is an accurate statement of the total amount expended to March 31, 2016 on the part of the United States in the joint maintenance of the International Boundary Line under the Article IV of the Treaty of 1925.


 Peter Sullivan, Canadian Commissioner

Washington DC April 19/2017
 Place Date





11.0 ATTESTATION

Nous attestons que le présent rapport rend compte fidèlement du travail effectué par les commissaires pour la période se terminant le 31 décembre 2016 en ce qui a trait à l'entretien de la frontière internationale entre le Canada et les États-Unis d'Amérique et que les tableaux et plans y afférents représentent la vraie position et les coordonnées géodésiques de toutes les bornes déplacées et de toutes les bornes et balises ajoutées au cours de la période, en conformité avec les dispositions de l'article IV du traité conclu entre les États-Unis d'Amérique et Sa Majesté britannique, au nom du Canada, et signé à Washington le 24 février 1925.

Jean Gagnon
Commissaire pour le Canada

Kyle K. Hipsley
Commissaire pour les États-Unis



AVIS DE DÉCÈS

M. Hartley G. Dwyer

M. Hartley G. Dwyer a commencé sa carrière à la Commission de la frontière internationale États-Unis et Canada (CFI) en 1952 en tant que bûcheron au sein d'une équipe sur le terrain travaillant pendant la saison estivale. Hartley a décidé de prendre sa retraite en 1988 après plus de 35 ans de service, alors qu'il était ingénieur principal sur le terrain, après avoir été victime d'un accident d'hélicoptère à la frontière Alaska/Yukon en 1985, dont il ne s'est jamais complètement rétabli. Il était très fier d'avoir été embauché par Nelson Smith et d'avoir travaillé avec lui, puisqu'il était l'un des premiers ingénieurs de la Commission à avoir participé à la démarcation initiale de la frontière canado-américaine.

Tout au long de sa carrière, il a collaboré à des projets s'étendant tout le long des 8 892 km de la frontière entre les États-Unis et le Canada, et sa connaissance de la frontière était remarquable. Il serait impossible d'énumérer toutes ses réalisations dans l'espace qui m'est accordé.

Une des plus grandes contributions de Hartley à la CFI a été le projet d'éclaircie de la frontière, dans le cadre duquel on a enlevé la végétation et les arbres à l'aide d'un boteur et planté, dans la zone dégagée, de la végétation qui empêchait la croissance des arbres. Hartley a proposé le projet, trouvé quatre boteurs D7 dans les stocks excédentaires de l'armée pour réaliser le projet et collaboré avec le département de l'Agriculture et l'Université du Maine pour créer le type de végétation à ensemercer une fois l'éclaircie dégagée. Ces travaux se sont étendus sur environ 240 km de la frontière Maine/Nouveau-Brunswick-Québec et 240 km de la frontière Vermont-New York/Québec, le long du 45^e parallèle. La réduction des coûts d'entretien de la frontière canado-américaine dans ces secteurs profite toujours à la CFI de nos jours.

Même après sa retraite « officielle », Hartley a continué à contribuer à la CFI. Lorsque sa santé s'est améliorée, il a présenté une soumission et obtenu deux petits contrats de travaux d'éclaircie et d'entretien des balises d'alignement le long de la baie Passamaquoddy. Tout au long de sa retraite, alors que je planifiais les campagnes de terrain estivales dans le cadre de mes fonctions de commissaire adjoint, je communiquais fréquemment avec lui pour demander des renseignements et des conseils, ce qu'il était toujours disposé à offrir.

Hartley est né à Houlton, Maine, et il s'est toujours défini comme quelqu'un venant de cet État. Il a été un guide-accompagnateur accrédité dans le Maine avant d'entamer sa carrière à la CFI et il était un averse pêcheur et aimait chasser, passant la plupart de ses vacances dans le Maine. En 2000, il est retourné dans le Maine avec son épouse « Tina » pour être près de sa famille. Sa nouvelle maison était située à environ 30 km au sud de notre bureau de Houlton, dans un secteur connu localement sous le nom de « Million Dollar View »; de sa fenêtre avant, il pouvait voir les cinq lacs qui composent la frontière entre les États-Unis et le Canada. Hartley rendait souvent visite aux ingénieurs affectés au bureau local de la CFI, où il aimait partager des renseignements et des histoires sur la frontière.

Hartley G. Dwyer est décédé le 4 octobre 2016 à l'âge de 86 ans. La CFI a non seulement perdu un collègue, mais aussi un ami et un membre de la famille. « Hart » était un vrai ambassadeur pour la CFI et a touché de nombreuses personnes. Nous ne l'oublierons jamais.



Kyle Hipsley, commissaire des États-Unis

Alexander « Alec » Campbell McEwen, LL.M., PhD, CGeog, OLS n° 784

M. McEwen a commencé sa carrière à la Commission de la frontière internationale en 1976 lorsqu'il a été nommé par décret fédéral au poste de commissaire à la Commission de la frontière internationale États-Unis et Canada. À titre de commissaire canadien, il était responsable de l'arpentage et de la cartographie des zones frontalières terrestres et délimitées par l'eau; de l'entretien des éclaircies et de la démarcation de la frontière; de la réglementation des travaux de construction transfrontaliers; de la présentation des rapports conjoints des deux gouvernements nationaux; et de la collecte, de l'entreposage et de la diffusion de données techniques et autres. Il a également rédigé et publié de nombreux ouvrages historiques sur divers sujets liés à la frontière internationale. Lorsqu'il était commissaire, il a participé à diverses sociétés d'arpentage et a trouvé le temps de terminer son doctorat. Il a pris sa retraite de la Commission en 1991 après y avoir travaillé pendant 15 ans en tout.

La carrière de M. McEwen dans l'arpentage cadastral est tout simplement inspirante. Avant d'être nommé commissaire en 1976, il avait commencé par faire des travaux d'arpentage en Ontario. Après avoir quitté l'Angleterre pour immigrer au Canada, il a fait un stage pour devenir un arpenteur-géomètre de l'Ontario, recevant ce titre en 1952 et le titre d'arpenteur des terres fédérales l'année suivante. En 1954, il a quitté son emploi de directeur de l'urbanisme pour la Ville de Sault Ste. Marie pour accepter une affectation de deux ans dans le Bornéo du Nord. À son retour à Toronto, il a été embauché pour collaborer à divers projets de développement urbain et rural, y compris en tant qu'arpenteur principal pour la Toronto Transit Commission et en tant que consultant pour les levés liés au métro. De 1958 à 1961, il a offert une aide technique dans les Seychelles au nom des Nations Unies, emmenant avec lui sa jeune famille dans ces îles paradisiaques. Par la suite, il a travaillé à Dar es Salaam, en Tanzanie, pour le gouvernement canadien de 1964 à 1970. Pendant cette période, il a enseigné l'arpentage au centre de formation sur l'arpentage et a obtenu son titre d'arpenteur en Afrique de l'Est ainsi qu'en Tanzanie. Étudiant en droit, il a obtenu sa maîtrise, et son mémoire, intitulé *International Boundaries of East Africa*, a été publié par Oxford : Clarendon Press. De retour au Canada en 1970, il a exercé au privé en tant que consultant en arpentage et en administration des terres pour des gouvernements et le secteur privé. En 1972, il a été nommé directeur des terres et de l'arpentage pour le gouvernement de Terre-Neuve, un poste qu'il a occupé pendant quatre ans, avant d'être nommé commissaire du Canada à la Commission de la frontière internationale.

Après sa retraite de la Commission en 1991, il a été professeur d'études cadastrales au département de géomatique de la faculté d'ingénierie de l'Université de Calgary. De 1991 à 1995, il a enseigné à bon nombre des arpenteurs actuels de l'Alberta et, en 2008, il a été nommé membre honoraire de leur société professionnelle. C'est au cours de cette période qu'il a rencontré et épousé sa deuxième femme, Sherry. Après sa retraite de l'université en 1996, il a été nommé professeur émérite en raison de ses contributions. Pendant qu'il enseignait à l'université et après sa retraite, Alec a offert ses services de



consultant partout dans le monde pour des questions liées au régime foncier, à l'enregistrement des titres fonciers et à la géomatique. Il a notamment été affecté à des projets parrainés par des donateurs en Tunisie, en Moldavie, en Mongolie, en Ouzbékistan, au Tadjikistan, en Afghanistan, en Algérie, à Trinité-et-Tobago, en Bolivie, au Pérou, en Ukraine, au Cambodge, au Nigéria, en Russie, en Palestine (Cisjordanie) et en Tanzanie (Zanzibar). Au moment de sa retraite en 2014 à l'âge de 86 ans, il avait travaillé dans plus de 24 pays.

Pendant ses voyages, il a développé une passion pour les langues. En plus de maîtriser l'anglais et le français, il a appris à lire, à écrire et à parler le malais, en plus de quelques mots en swahili. Il pouvait également se débrouiller en italien et en espagnol. Il est demeuré un membre actif de neuf (9) sociétés professionnelles et a été publié dans des ouvrages, en plus de rédiger de nombreux articles et rapports. Certains lecteurs peuvent se rappeler sa chronique de longue date dans *Geomatiga*, « Geomatics and the Law ».

Le jour du décès de M. McEwen, le 29 mars 2015, le président de l'Université de Calgary a souligné son dévouement, ses connaissances et sa vision, qui constituent toujours un modèle inspirant de réussite dans le domaine de l'arpentage cadastral, en plus de son leadership dans la collectivité et de ses importantes contributions aux systèmes de régime foncier partout dans le monde, qui ont réellement changé la façon de faire les choses.

Lorsqu'un poste de commissaire à la Commission de la frontière internationale devient vacant, l'article 4 du traité international de 1925 conclu entre les États-Unis et le Canada prévoit que chaque pays [traduction] « doit nommer un géographe ou un arpenteur expert en la matière en tant que commissaire ». Il ne fait aucun doute que M. McEwen était un arpenteur expert en la matière, que ce soit à l'échelle nationale ou internationale.

Al Arseneault, commissaire adjoint, Canada (à la retraite)



ANNEXE A – DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

Table des matières

Rivière Saint-Croix	page 2
Rivière Saint-François	page 8
Rivières Saint-Jean et Saint-François	page 11
Hautes terres	page 12
Rivière Hall	page 38
45e parallèle (Ligne Ouest)	page 39
Fleuve Saint-Laurent et les grands Lacs	page 40
L'extrême point nord-ouest du lac des Bois au lac Supérieur	page 41
49e parallèle (Rivière West Kootenay à la Rivière Similkameen)	page 74
49e parallèle (Vallée du Colombie à la Rivière Similkameen)	page 75
Alaska du sud-est (Alaska-Colombie britannique)	page 76
141e méridien	page 78
Sommaire d'entretien de bornes	page 80

Légende

Type de borne frontière:	MON	Borne frontière ou point d'inflexion
	RM	Borne de référence ou repère
	RM	Borne de référence ou repère
Reconnaissance:	G	Retrouvé en bon état
	F	Retrouvé dans un état acceptable (nécessite des réparations mineures)
	PO	Retrouvé en piètre état (nécessite des réparations majeures)
	D	Détruite (la borne a disparu, mais on en a retrouvé la trace)
	NR	Non trouvée (aucune trace n'a été retrouvée, ou les recherches étaient insuffisante)
Établie:	NM	Nouvelle borne construite (à un nouvel endroit)
	R	Renouvelée (au même endroit)
Reparée:	MI	Réparations mineures (fissures réparées/mise d'aplomb/compactage due sol à la base/etc.)
	MA	ures (installation d'une nouvelle borne/remplacement total ou partiel de la base/recouvrement)
Peinte:	MP	Borne peinte
Description:	DU	Description mise à jour
	ND	Nouvelle description (nouvelle borne seulement)
Photo:	P	Photographiée
	NP	Non photographiée
Borne arpentée:	S	Arpentage effectué afin de déterminer les coordonnées de la borne

Rivière Saint-Croix

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
RM 2	PO					P	
RM 3	NR						
RM 4	NR						
RM 5	NR						
RM 6	NR						
RM 7	NR						
RM 8	NR						
RM 9	NR						
RM 10	NR						
RM 11	NR						
RM 12	PO					P	
RM 13	NR						
RM 14	G					P	
RM 15	PO					P	
RM 16	NR						
RM 17	NR						
RM 18	G					P	
RM 19	G					P	
RM 20	PO					P	
RM 21	G					P	
RM 22	G					P	
RM 23	G					P	
RM 24	G					P	
RM 25	PO					P	
RM 26	PO					P	
RM 27	G					P	
RM 28	D						
RM 29	G					P	
RM 30	G					P	
RM 31	PO					P	
RM 31A	G					P	
RM 32	G					P	
RM 33	G					P	
RM 34	G					P	
RM 35	G					P	
RM 36	G					P	
RM 37	G					P	
RM 38	G					P	
RM 39	G					P	
RM 40	G					P	
RM 41	G					P	
RM 42	G					P	

Rivière Saint-Croix (suite)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
RM 43	G					P	
RM 44	PO					P	
RM 45	PO					P	
RM 46	G					P	
RM 47	G					P	
RM 48	G					P	
RM 49	G					P	
RM 50	G					P	
RM 51	G					P	
RM 52	G					P	
RM 53	PO					P	
RM 54	PO					P	
RM 55	G					P	
RM 56	G					P	
RM 57	G					P	
RM 58	G					P	
RM 59	G					P	
RM 60	G					P	
RM 61	G					P	
RM 62	PO					P	
RM 63	G					P	
RM 64	NR?						
RM 65	G					P	
RM 66	G					P	
RM 67	G					P	
RM 68	G					P	
RM 69	G					P	
RM 70	G					P	
RM 71	G					P	
RM 72	NR						
RM 73	G					P	
RM 74	NR						
RM 75	G					P	
RM 76	G					P	
RM 77	G					P	
RM 78	G					P	
RM 79	PO					P	
RM 80	G					P	
RM 81	PO					P	
RM 82	G					P	
RM 83	PO					P	
RM 84	G					P	
RM 85	G					P	

Rivière Saint-Croix (suite)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
RM 86	PO					P	
RM 87	G					P	
RM 88	G					P	
RM 89	PO					P	
RM 90	G					P	
RM 91	PO					P	
RM 92	NR						
RM 93	NR						
RM 94	G					P	
RM 95	PO					P	
RM 96	NR						
RM 97	G					P	
RM 98	G					P	
RM 100	G					P	
RM 101	NR						
RM 102	PO					P	
RM 102A	PO					P	
RM 103	G					P	
RM 104	PO					P	
RM 105	PO					P	
RM 106	NR						
RM 107	G					P	
RM 108	PO					P	
RM 109	G					P	
RM 110	NR						
RM 111	G					P	
RM 112	NR						
RM 113	G					P	
RM 114	NR						
RM 115	G					P	
RM 116	G					P	
RM 117	G					P	
RM 118	NR						
RM 119	NR						
RM 119A	G					P	
RM 120	G					P	
RM 121	G					P	
RM 122	G					P	
RM 123	NR						
RM 124	G					P	
RM 125	NR						
RM 126	NR						
RM 127	NR						

Rivière Saint-Croix (suite)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
RM 128	NR						
RM 129	NR						
RM 130	G					P	
RM 131	PO					P	
RM 132	G					P	
RM 133	G					P	
RM 134	G					P	
RM 135	NR						
RM 135A	G					P	
RM 136	G					P	
RM 137	G					P	
RM 137A	NR						
RM 137B	G					P	
RM 138	PO					P	
RM 139	G					P	
RM 140	D						
RM 141	PO					P	
RM 142	G					P	
RM 143	G					P	
RM 144	G					P	
RM 145	NR						
RM 146	G					P	
RM 147	G					P	
RM 148	G					P	
RM 149	G					P	
RM 150	PO					P	
RM 151	PO					P	
RM 152	PO					P	
RM 153	PO					P	
RM 154	G					P	
RM 154A	G					P	
RM 155	PO					P	
RM 156	G					P	
RM 157	NR						
RM 158	NR						
RM 159	G					P	
RM 160	NR						
RM 161	G					P	
RM 162	NR						
RM 163	NR						
RM 164	NR						
RM 165	G					P	
RM 166	PO					P	

Rivière Saint-Croix (suite)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
RM 167-21	D						
RM 167-46	G					P	
RM 168	G					P	
RM 169A	NR						
RM 170	NR						
RM 170A	PO					P	
RM 171	NR						
RM 172	PO					P	
RM 173	PO					P	
RM 174	NR						
RM 175	G					P	
RM 176	NR						
RM 178	NR						
RM 179	NR						
RM 180	PO					P	
RM 181	G					P	
RM 182	G					P	
RM 183	G					P	
RM 184	G					P	
RM 185	PO					P	
RM 186	G					P	
RM 187	NR						
RM 188	G					P	
RM 189	PO					P	
RM 190	G					P	
RM 191	G					P	
RM 192	NR						
RM 193	NR						
RM 194	NR						
RM 195	G					P	
RM 196	NR						
RM 197	G					P	
RM 198	PO					P	
RM 199	G					P	
RM 200	G					P	
RM 201	G					P	
RM 202	G					P	
RM 203	G					P	
RM 204	NR						
RM 205	PO					P	
RM 206	NR						
RM 207	G					P	
RM 208	NR						

Rivière Saint-Croix (suite)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
RM 209	PO					P	
RM 210	G					P	
RM 211	PO					P	
RM 212	PO					P	
RM 213	PO					P	
RM 214	NR						
RM 215	NR						
RM 216	D						
RM 217	NR						
RM 218	NR						
RM 219	G					P	
RM 220	G					P	
RM 221	NR						
RM 222	NR						
RM 223	NR						
RM 224	NR						
RM 225	NR						
RM 226	P					P	
RM 227	NR						
RM 228	NR						
RM 229	NR						
RM 230	G					P	
RM 231	NR						
RM 232	NR						
RM 233	G					P	
RM 234	NR						
RM 235	G					P	
RM 236	NR						
RM 237	G					P	
RM 238	G					P	
RM 239	G					P	
RM 240	NR						
RM 241	PO					P	
RM 242	G					P	
RM 243	PO					P	
RM 244	G					P	
RM 245	G					P	
RM 246	G					P	

Rivière Saint-François

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
RM S-137A-50	G						S
RM S-145	G						S
RM S-149	G						S
RM S-151	G						S
RM S-152	G						S
RM S-156	G						S
RM S-159A	G						S
RM S-161A	G						S
RM S-166	G						S
RM C-132	G						S
RM C-141	G						S
RM C-143	G						S
RM C-154A	G						S
RM C-160	G						S
RM C-161	G						S
TP 358	D						
TP 359	G						S
TP369	G						S
TP 386	G						S
TP 392	G						S
TP 407	G						S
TP 418	G			MP			S
TP 430	G						S
TP 433	G						S
TP 439	G						S
TP 441	G						S
TP 454	G						S
TP 455	G						S
TP 500	G						S
TP 513	G						S
TP 515	G						S
TP 525	G						S
TP 532	G						S
TP 572	G						S
TP 581	G						S
TP 589	G						S
TP 592	G						S
TP 606	G						S
TP 620	G						S
TP 621	G						S

Rivière Saint-François (suite)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
TP 628	G						S
TP 642	G						S
LM 358A	G			MP			S
LM 369A	G						S
LM 385A	D						
LM 392A	G			MP			S
LM 407A	G						S
LM 417A	G						S
LM 428A	G			MP			S
LM 428B	G			MP			S
LM 429A	G			MP			S
LM 433A	G						S
LM 438A	G						S
LM 440A	G						S
LM 453A	G						S
LM 453B	D						
LM 455A	G						S
LM 493B	D						
LM 499A	G			MP			S
LM 509A	G						S
LM 509B	G						S
LM 513A	G						S
LM 514A	G						S
LM 515A	G						S
LM 516A	G						S
LM 516B	G						S
LM 525A	G						S
LM 526A	G						S
LM 526B	G						S
LM 530B	G						S
LM 530C	G						S
LM 532A	G						S
LM 537A	D						
LM 541B	G						S
LM 542B	G						S
LM 543A	G			MP			S
LM 543B	G						S
LM 571A	G			MP			S
LM 572A	G						S
LM 573A	G						S
LM 574A	G			MP			S
LM 574B	G			MP			S

Rivière Saint-François (suite)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
LM 579A	G			MP			S
LM 579B	G			MP			S
LM 580A	G			MP			S
LM 583A	G						S
LM 584A	G			MP			S
LM 584B	G						S
LM 588A	G			MP			S
LM 589A	G			MP			S
LM 591A	G			MP			S
LM 594A	G			MP			S
LM 603A	G			MP			S
LM 603B	G			MP			S
LM 619A	G			MP			S
LM 620B	G			MP			S
LM 621A	G			MP			S
LM 623A	G						S
LM 623B	G						S
LM 627A	G						S
LM 637A	G						S
LM 637B	G						S
LM 641A	G						S
LM 699A	G						S
LM 699B	G						S

Rivières Saint-Jean et Saint-François

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
RM C-105	P					P	S
CP C-106-77-RM1	G					P	S
RM C107	G					P	
RM C108	P					P	
RM C109	P					P	S
RM C112	G					P	S
RM C125	G					P	S
RM C-126	D					P	
RM C-127	G					P	
RM C-128	G					P	
RM C-130	G					P	S
RM C131A	G					P	S
RM C132	G					P	S
RM C-133	G					P	S
RM C-134A	G					NP	S

Hautes terres (section N.-E.)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 314	U					P	
MON 314.1	G					P	
MON 314.2	G					P	
MON 314.3	F					P	
MON 314.4	G					P	
MON 314.5	F					P	
MON 314.6	D					P	
MON 314.7	P					P	
MON 314.8	G					P	
MON 314.9	G					P	
MON 314.10	G					P	
MON 314.11	G					P	
MON 315	P			MP		P	
MON 315.1	P					P	
MON 315.2	G					P	
MON 315.3	G					P	
MON 315.4	G					P	
MON 315.5	G					P	
MON 315.6	G					P	
MON 316	G			MP		P	
MON 316.1	P					P	
MON 316.2	G					P	
MON 316.3	G					P	
MON 316.4	P					P	
MON 317	G			MP		P	
MON 317.1	G					P	
MON 317.2	G					P	
MON 317.3	G					P	
MON 318	G			MP		P	
MON 318.1	G					P	
MON 318.2	G					P	
MON 318.3	G					P	
MON 318.4	G					P	
MON 318.5	G					P	
MON 318.6	G					P	
MON 318.7	P					P	
MON 318.8	G					P	
MON 318A	P					P	
MON 318B	G			MP		P	
MON 318.9	G					P	
MON 318.10	G					P	

Hautes terres (section N.-E.)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 318.11	G					P	
MON 319	G			MP		P	
MON 319.1	G					P	
MON 319.2	G					P	
MON 319.3	G					P	
MON 319.4	G					P	
MON 319.5	P					P	
MON 319.6	G					P	
MON 319.7	G					P	
MON 319.8	G					P	
MON 319.9	P					P	
MON 319.10	G					P	
MON 319.11	G					P	
MON 319.12	G					P	
MON 319.13	G					P	
MON 319.14	P					P	
MON 319.15	P					P	
MON 319.16	G					P	
MON 319.17	F					P	
MON 319.18	G					P	
MON 319.19	F					P	
MON 319.20	P					P	
MON 319.21	F					P	
MON 319.22	F					P	
MON 319.23	G					P	
MON 319.24	G					P	
MON 319.25	G					P	
MON 319.26	G					P	
MON 319.27	G					P	
MON 319.28	F					P	
MON 319.29	G					P	
MON 319.30	G					P	
MON 319.31	G					P	
MON 319.32	G					P	
MON 320	D					P	
MON 320.1	G					P	
MON 320.2	G					P	
MON 320.3	G					P	
MON 320.4	G					P	
MON 320.5	G					P	
MON 320.6	G					P	
MON 320.7	G					P	

Hautes terres (section N.-E.) - suite

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 320.8	G					P	
MON 320.9	P					P	
MON 320.10	G					P	
MON 320.11	G					P	
MON 320.12	F					P	
MON 320.13	G					P	
MON 320.14	F					P	
MON 320.15	D					P	
MON 320.16	G					P	
MON 320.17	F					P	
MON 320.18	F					P	
MON 320.19	F					P	
MON 320.20	G					P	
MON 320.21	G					P	
MON 320.22	G					P	
MON 320.23	P					P	
MON 320.24	G					P	
MON 320.25	G					P	
MON 320.26	G					P	
MON 320.27	P					P	
MON 320.28	G					P	
MON 321	G			MP		P	
MON 321.1	P					P	
MON 321.2	G					P	
MON 321.3	G					P	
MON 321.4	G					P	
MON 321.5	G					P	S
MON 321.6	P					P	S
MON 321.7	G					P	S
MON 321.8	G					P	S
MON 321.9	G					P	S
MON 321.10	G					P	S
MON 321.11	P					P	S
MON 321.12	G					P	S
MON 321.13	G					P	S
MON 321.14	G					P	S
MON 321.15	G					P	S
MON 321.16	G					P	S
MON 321.17	G					P	S
MON 321.18	P					P	S
MON 321.19	P					P	S
MON 321.20	G					P	S

Hautes terres (section N.-E.) - suite

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 321.21	G					P	S
MON 321.22	G					P	S
MON 321.23	G					P	S
MON 321.24	G					P	S
MON 321.25	G					P	S
MON 321.26	G					P	S
MON 321.27	G					P	S
MON 322	G					P	S
MON 322.1	G					P	S
MON 322.2	G					P	S
MON 322.3	G					P	S
MON 322.4	G					P	S
MON 322.5	G					P	
MON 322.6	G					P	
MON 322.7	G					P	
MON 322.8	G					P	
MON 322.9	G					P	
MON 322.10	G					P	
MON 322.11	G					P	
MON 322.12	P					P	
MON 322.13	G					P	
MON 322.14	G					P	
MON 322.15	F					P	
MON 322.16	P					P	
MON 322.17	G					P	
MON 322.18	F					P	
MON 322.19	G					P	
MON 322.20	P					P	
MON 322.21	G					P	
MON 322.22	G					P	
MON 322.23	F					P	
MON 322.24	G					P	
MON 322.25	G					P	
MON 323	G					P	
MON 323.1	G					P	
MON 323.2	G					P	
MON 323.3	G					P	
MON 323.4	G					P	S
MON 323.5	G					P	S
MON 323.6	P					P	S
MON 323.7	G					P	S
MON 323.8	F					P	S

Hautes terres (section N.-E.) - suite

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 323.9	G					P	S
MON 323.10	G					P	S
MON 323.11	G					P	S
MON 323.12	G					P	S
MON 323.13	G					P	S
MON 323.14	G					P	S
MON 323.15	G					P	S
MON 323.16	G					P	S
MON 323.17	G					P	S
MON 323.18	F					P	S
MON 323.19	G					P	
MON 324	G			MP		P	S
MON 324.1	G					P	S
MON 324.2	G					P	S
MON 324.3	G					P	S
MON 324.4	G					P	S
MON 324.5	G					P	S
MON 324.6	G					P	S
MON 324.7	F					P	S
MON 324.8	G					P	
MON 324.9	D					P	
MON 324.10	G					P	
MON 324.11	F					P	
MON 324.12	P					P	
MON 324.13	P					P	
MON 324.14	G					P	
MON 324.15	P					P	
MON 324.16	F					P	
MON 324.17	F					P	
MON 324.18	P					P	
MON 324.19	G					P	
MON 324.20	G					P	
MON 324.21	P					P	
MON 324.22	F					P	
MON 324.23	F					P	
MON 324.24	P					P	
MON 324.25	D					P	
MON 324.26	G					P	
MON 324.27	G					P	
MON 324.28	G					P	
MON 324.29	G					P	
MON 324.30	G					P	

Hautes terres (section N.-E.) - suite

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 324.31	G					P	
MON 324.32	P					P	
MON 325	G					P	
MON 325.1	G					P	
MON 325.2	G					P	
MON 325.3	F					P	S
MON 325.4	G					P	S
MON 325.5	G					P	S
MON 325.6	G					P	S
MON 325.7	P					P	S
MON 325.8	G					P	S
MON 325.9	G					P	S
MON 325.10	G					P	S
MON 325.11	G					P	S
MON 325.12	G					P	S
MON 325.13	G					P	S
MON 325.14	G					P	S
MON 325.15	G					P	S
MON 325.16	G					P	S
MON 325.17	F					P	S
MON 325.18	G					P	S
MON 325.19	G					P	S
MON 325.20	F					P	S
MON 325.21	F					P	S
MON 325.22	G					P	S
MON 325.23	G					P	S
MON 325.24	G					P	S
MON 326	G					P	S
MON 326.1	F					P	S
MON 326.2	G					P	S
MON 326.3	G					P	S
MON 326.4	G					P	S
MON 326.5	G					P	S
MON 326.6	G					P	S
MON 326.7	G					P	S
MON 326.8	F					P	S
MON 326.9	G					P	
MON 326.10	NR					NP	
MON 326.11	G					P	
MON 326.12	G					P	
MON 326.13	G					P	
MON 326.14	P					P	

Hautes terres (section N.-E.) - suite

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 326.15	G					P	
MON 326.16	G					P	
MON 326.17	G					P	
MON 326.18	G					P	
MON 326.19	P					P	
MON 326.20	P					P	
MON 326.21	P					P	
MON 326.22	F					P	
MON 326.23	F					P	
MON 327	G					P	
MON 327.1	P					P	
MON 327.2	G					P	
MON 327.3	G					P	
MON 327.4	P					P	
MON 327.5	G					P	
MON 327.6	F					P	
MON 327.7	F					P	
MON 327.8	G					P	
MON 327.9	G					P	
MON 327.10	G					P	
MON 327.11	F					P	
MON 327.12	G					P	
MON 327.13	G					P	
MON 327.14	G					P	
MON 327.15	G					P	
MON 327.16	G					P	
MON 327.17	G					P	
MON 327.18	G					P	
MON 327.19	G					P	
MON 327.20	G					P	
MON 327.21	F					P	
MON 327.22	F					P	
MON 327.23	G					P	
MON 327.24	G					P	
MON 327.25	G					P	
MON 327.26	G					P	
MON 327.27	G					P	
MON 327.28	G					P	
MON 327.29	G					P	
MON 327.30	F					P	
MON 328	G					P	
MON 328.1	G					P	

Hautes terres (section N.-E.) - suite

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 328.2	G					P	
MON 328.3	G					P	
MON 328.4	G					P	
MON 328.5	G					P	
MON 328.6	G					P	
MON 328.7	F					P	
MON 328.8	F					P	
MON 328.9	F					P	
MON 328.10	G					P	
MON 328.11	G					P	
MON 328.12	G					P	
MON 328.13	G					P	
MON 328.14	G					P	
MON 328.15	G					P	
MON 328.16	G					P	
MON 328.17	P					P	
MON 328.18	G					P	
MON 328.19	G					P	
MON 328.20	G					P	
MON 328.21	G					P	
MON 328.22	G					P	
MON 328.23	G					P	
MON 328.24	F					P	
MON 328.25	F					P	
MON 328.26	G					P	
MON 328.27	G					P	
MON 328.28	G					P	
MON 328.29	G					P	
MON 328.30	G					P	
MON 328.31	G					P	
MON 328.32	F					P	
MON 328.33	G					P	
MON 328.34	G					P	
MON 328.35	P					P	
MON 328.36	G					P	
MON 329	G					P	
MON 329.1	G					P	
MON 329.2	F					P	
MON 329.3	G					P	
MON 329.4	G					P	
MON 329.5	G					P	
MON 329.6	G					P	

Hautes terres (section N.-E.) - suite

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 329.7	G					P	
MON 329.8	G					P	
MON 329.9	G					P	
MON 329.10	G					P	
MON 329.11	G					P	
MON 329.12	G					P	
MON 329.13	G					P	
MON 329.14	F					P	
MON 329.15	F					P	
MON 329.16	G					P	
MON 329.17	G					P	
MON 329.18	G					P	
MON 329.19	F					P	
MON 329.20	F					P	
MON 329.21	P					P	
MON 329.22	F					P	
MON 329.23	G					P	
MON 329.24	G					P	
MON 329.25	G					P	
MON 329.26	G					P	
MON 329.27	G					P	
MON 329.28	G					P	
MON 329.34	F					P	
MON 329.35	G					P	
MON 329.36	G					P	
MON 329.37	G					P	
MON 329.38	G					P	
MON 329.39	G					P	
MON 329.40	G					P	
MON 329.41	P					P	
MON 329.42	F					P	
MON 330	G					P	
MON 330.1	NR					NP	
MON 330.2	G					P	
MON 330.3	G					P	
MON 330.4	G					P	
MON 330.5	P					P	
MON 330.6	D					P	
MON 330.7	G					P	
MON 330.8	P					P	
MON 330.9	G					P	
MON 330.10	G					P	

Hautes terres (section N.-E.) - suite

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 330.11	P					P	
MON 330.12	P					P	
MON 330.13	G					P	
MON 330.14	G					P	
MON 330.15	F					P	
MON 330.16	G					P	
MON 330.17	G					P	
MON 330.18	P					P	
MON 330.19	G					P	
MON 330.20	P					P	
MON 330.21	P					P	
MON 330.22	P					P	
MON 330.23	G					P	
MON 330.24	G					P	
MON 330.25	G					P	
MON 330.26	G					P	
MON 330.27	G					P	
MON 330.28	P					P	
MON 330.29	G					P	
MON 330.30	F					P	
MON 330.31	P					P	
MON 330.32	G					P	
MON 331	G					P	
MON 331.1	G					P	
MON 331.2	G					P	
MON 331.3	P					P	
MON 331.4	F					P	
MON 331.5	F					P	
MON 331.6	F					P	
MON 331.7	F					P	
MON 331.8	F					P	
MON 331.9	P					P	
MON 331.10	P					P	
MON 331.11	F					P	
MON 331.12	F					P	
MON 331.13	G					P	
MON 331.14	G					P	
MON 331.16	F					P	
MON 331.17	P					P	
MON 331.18	F					P	
MON 331.19	F					P	
MON 331.20	G					P	

Hautes terres (section N.-E.) - suite

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 331.21	P					P	
MON 331.22	G					P	
MON 331.23	G					P	
MON 331.24	G					P	
MON 331.25	G					P	
MON 331.26	G					P	
MON 331.27	F					P	
MON 331.28	G					P	
MON 331.29	G					P	
MON 332	P					P	
MON 332.1	G					P	
MON 332.2	G					P	
MON 332.3	G					P	
MON 332.4	G					P	
MON 332.5	G					P	
MON 332.6	G					P	
MON 332.7	G					P	
MON 332.8	F					P	
MON 332.9	G					P	
MON 332.10	G					P	
MON 332.11	G					P	
MON 332.12	G					P	
MON 332.13	F					P	
MON 332.14	G					P	
MON 332.15	G					P	
MON 332.16	G					P	
MON 332.17	G					P	
MON 332.18	G					P	
MON 332.19	P					P	
MON 332.20	G					P	
MON 332.21	G					P	
MON 332.22	G					P	
MON 332.23	G					P	
MON 332.24	D					P	
MON 332.25	G					P	
MON 332.26	G					P	
MON 332.27	F					P	
MON 332.28	G					P	
MON 332.29	F					P	
MON 332.30	P					P	
MON 332.31	G					P	
MON 332.32	G					P	

Hautes terres (section N.-E.) - suite

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 332.33	G					P	
MON 332.34	F					P	
MON 332.35	G					P	
MON 332.36	G					P	
MON 332.37	G					P	
MON 332.38	G					P	
MON 332.39	G					P	
MON 332.40	G					P	
MON 332.41	G					P	
MON 332.42	G					P	
MON 332.43	G					P	
MON 333	G					P	
MON 333.1	F					P	
MON 333.2	G					P	
MON 333.3	G					P	
MON 333.4	G					P	
MON 333.5	G					P	
MON 333.6	G					P	S
MON 333.7	G					P	S
MON 333.8	G					P	S
MON 333.9	G					P	S
MON 333.10	G					P	S
MON 333.11	G					P	S
MON 333.12	G					P	S
MON 333.13	G					P	S
MON 333.14	F					P	S
MON 333.15	G					P	S
MON 333.16	G					P	S
MON 333.17	G					P	S
MON 333.18	G					P	S
MON 333.19	G					P	S
MON 333.20	F					P	S
MON 333.21	F					P	S
MON 333.22	G					P	S
MON 333.23	F					P	S
MON 333.24	G					P	S
MON 333.25	P					P	S
MON 333.26	P					P	S
MON 333.27	G					P	S
MON 333.28	F					P	S
MON 333.29	G					P	S
MON 334	G					P	

Hautes terres (section N.-E.) - suite

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 334.1	G					P	
MON 334.2	F					P	
MON 334.3	F					P	
MON 334.4	G					P	
MON 334.5	G					P	
MON 334.6	G					P	
MON 334.7	G					P	
MON 334.8	G					P	
MON 334.9	G					P	
MON 334.10	G					P	
MON 334.11	G					P	
MON 334.12	G					P	
MON 334.13	F					P	
MON 334.14	G					P	
MON 334.15	G					P	
MON 334.16	F					P	
MON 334.17	P					P	
MON 334.18	F					P	
MON 334.19	P					P	
MON 334.20	G					P	
MON 334.21	G					P	
MON 334.22	G					P	
MON 334.23	G					P	
MON 334.24	G					P	
MON 334.25	G					P	
MON 334.26	F					P	
MON 334.27	G					P	
MON 334.28	G					P	
MON 334.29	G					P	
MON 334.30	G					P	
MON 334.31	F					P	
MON 334.32	G					P	
MON 335	G					P	
MON 335.1	G					P	
MON 335.2	G					P	
MON 335.3	G					P	
MON 335.4	P					P	
MON 335.5	G					P	
MON 335.6	G					P	
MON 335.7	G					P	
MON 335.8	F					P	
MON 335.9	G					P	

Hautes terres (section N.-E.) - suite

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 335.10	G					P	
MON 335.11	G					P	
MON 335.12	G					P	
MON 335.13	G					P	
MON 335.14	G					P	
MON 335.15	F					P	
MON 335.16	P					P	
MON 335.17	G					P	
MON 335.18	G					P	
MON 335.19	G					P	
MON 335.20	F					P	
MON 335.21	P					P	
MON 335.22	G					P	
MON 335.23	P					P	
MON 336	G					P	
MON 336.1	F					P	
MON 336.2	P					P	
MON 336.3	G					P	
MON 336.4	G					P	
MON 336.5	G					P	
MON 336.6	F					P	
MON 336.7	G					P	
MON 336.8	G					P	
MON 336.9	G					P	
MON 336.10	G					P	
MON 336.11	P					P	
MON 336.12	G					P	
MON 336.13	F					P	
MON 337	P					P	
MON 337.1	G					P	
MON 337.2	G					P	
MON 337.3	P					P	
MON 337.4	G					P	
MON 337.5	G					P	
MON 337.6	G					P	
MON 337.7	G					P	
MON 337.8	G					P	
MON 338	F					P	
MON 338.1	G					P	
MON 338.2	G					P	
MON 338.3	G					P	
MON 338.4	G					P	

Hautes terres (section N.-E.) - suite

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 338.5	G					P	
MON 338.6	G					P	
MON 338.7	G					P	
MON 338.8	F					P	S
MON 338.9	G					P	S
MON 339	P					P	S
MON 339.1	G					P	S
MON 339.2	G					P	S
MON 339.3	G					P	S
MON 339.4	G					P	S
MON 339.5	G					P	S
MON 339.6	G					P	S
MON 340	G					P	S
MON 340.1	G					P	S
MON 340.2	G					P	S
MON 340.3	G					P	S
MON 340.4	G					P	S
MON 340.5	G					P	S
MON 340.6	G					P	
MON 340.7	G					P	
MON 340.8	D					P	
MON 340.9	F					P	
MON 340.10	P					P	
MON 340.11	D				DU	P	
MON 340.12	G					P	
MON 340.13	G					P	
MON 340.14	F					P	
MON 340.15	G					P	
MON 340.16	G					P	
MON 340.17	G					P	
MON 340.18	P					P	
MON 340.19	F					P	
MON 340.20	G					P	
MON 340.21	F					P	
MON 340.22	G					P	
MON 340.23	G					P	
MON 340.24	G					P	
MON 340.25	G					P	
MON 340.26	G					P	
MON 341	P					P	
MON 341.1	P					P	
MON 341.2	G					P	

Hautes terres (section N.-E.) - suite

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 341.3	G					P	
MON 341.4	G					P	
MON 341.5	G					P	
MON 341.6	G					P	
MON 341.7	G					P	
MON 341.8	G					P	
MON 341.9	G					P	
MON 341.10	P					P	
MON 341.11	G					P	
MON 341.12	G					P	
MON 341.13	G					P	
MON 341.14	G					P	
MON 341.15	G					P	
MON 341.16	G					P	
MON 341.17	P					P	
MON 341.18	G					P	
MON 341.19	F					P	
MON 341.20	G					P	
MON 341.21	G					P	
MON 341.22	G					P	
MON 341.23	P					P	
MON 341.24	F					P	
MON 341.25	G					P	
MON 341.26	F					P	
MON 341.27	G					P	
MON 341.28	G					P	
MON 341.29	G					P	
MON 341.30	P					P	
MON 341.31	G					P	
MON 341.32	F					P	
MON 341.33	G					P	
MON 341.34	G					P	
MON 341.35	G					P	
MON 341.36	G					P	
MON 342	F					P	
MON 342.1	F					P	
MON 342.2	G					P	
MON 342.3	P					P	
MON 342.4	F					P	
MON 342.5	G					P	
MON 342.6	P					P	
MON 342.7	P					P	

Hautes terres (section N.-E.) - suite

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 342.8	F					P	
MON 342.9	G					P	
MON 342.10	G					P	
MON 342.11	G					P	
MON 342.12	G					P	
MON 342.13	G					P	
MON 342.14	P					P	
MON 342.15	P					P	
MON 342.16	G					P	
MON 342.17	G					P	
MON 342.18	G					P	
MON 342.19	G					P	
MON 342.20	G					P	
MON 342.21	G					P	
MON 342.22	G					P	
MON 342.23	G					P	
MON 342.24	G					P	
MON 342.25	G					P	
MON 342.26	G					P	
MON 342.27	G					P	
MON 342.28	G					P	
MON 342.29	G					P	
MON 342.30	D					P	
MON 342.31	G					P	
MON 342.32	F					P	
MON 343	G					P	
MON 343.1	F					P	
MON 343.2	P					P	
MON 343.3	P					P	
MON 343.4	G					P	
MON 343.5	G					P	
MON 343.6	G					P	
MON 343.7	F					P	
MON 343.8	G					P	
MON 343.9	G					P	
MON 343.10	G					P	
MON 343.11	P					P	
MON 343.12	G					P	
MON 343.13	G					P	
MON 343.14	G					P	
MON 343.15	P					P	
MON 343.16	G					P	

Hautes terres (section N.-E.) - suite

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 343.17	G					P	
MON 343.18	P					P	
MON 343.19	G					P	
MON 343.20	F					P	
MON 343.21	F					P	
MON 344	G					P	
MON 344.1	G					P	
MON 344.2	G					P	
MON 344.3	G					P	
MON 344.4	F					P	
MON 344.5	G					P	
MON 344.6	F					P	
MON 344.7	P					P	
MON 344.8	G					P	
MON 344.9	G					P	
MON 344.10	G					P	
MON 344.11	P					P	
MON 344.12	G					P	
MON 344.13	G					P	
MON 344.14	G					P	
MON 344.15	G					P	
MON 344.16	G					P	
MON 344.17	G					P	
MON 344.18	G					P	
MON 344.19	G					P	
MON 344.20	P					P	
MON 344.21	P					P	
MON 345	G					P	
MON 345.1	G					P	
MON 345.2	G					P	
MON 345.3	G					P	
MON 345.4	G					P	
MON 345.5	G					P	
MON 345.6	P					P	
MON 345.7	G					P	
MON 345.8	P					P	
MON 345.9	G					P	
MON 345.10	G					P	
MON 345.11	G					P	
MON 345.12	G					P	
MON 345.13	G					P	
MON 345.14	G					P	

Hautes terres (section N.-E.) - suite

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 345.15	G					P	
MON 345.16	P					P	
MON 345.17	G					P	
MON 345.18	G					P	
MON 345.19	G					P	
MON 345.20	G					P	
MON 345.21	G					P	
MON 345.22	P					P	
MON 345.23	G					P	
MON 345.24	G					P	
MON 345.25	G					P	
MON 345.26	P					P	
MON 345.27	F					P	
MON 345.28	G					P	
MON 345.29	F					P	
MON 345.30	G					P	
MON 345.31	G					P	
MON 345.32	G					P	
MON 345.33	F					P	
MON 345.34	P					P	
MON 345.35	P					P	
MON 345.36	G					P	
MON 345.37	P					P	
MON 345.38	F					P	
MON 346	G					P	
MON 346.1	P					P	
MON 346.2	G					P	
MON 346.3	G					P	
MON 346.4	G					P	
MON 346.5	F					P	
MON 346.6	G					P	
MON 346.7	P					P	
MON 346.8	G					P	
MON 346.9	G					P	
MON 346.10	F					P	
MON 346.11	P					P	
MON 346.12	P					P	
MON 346.12A	NR					NP	
MON 346.13	G					P	
MON 346.14	P					P	
MON 346.15	G					P	
MON 346.16	F					P	

Hautes terres (section N.-E.) - suite

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 346.17	P					P	
MON 347	D					P	
MON 347.1	P					P	
MON 347.2	G					P	
MON 347.3	G					P	
MON 347.4	G					P	
MON 347.5	D					P	
MON 347.6	P					P	
MON 347.7	G					P	
MON 347.8	G					P	
MON 347.9	P					P	
MON 347.10	P					P	
MON 347.11	G					P	
MON 347.12	G					P	
MON 347.13	F					P	
MON 347.14	G					P	
MON 347.15	G					P	
MON 347.16	P					P	
MON 347.17	P					P	
MON 347.18	G					P	
MON 347.19	P					P	
MON 347.20	G					P	
MON 347.21	G					P	
MON 347.22	G					P	
MON 347.23	G					P	
MON 347.24	P					P	
MON 347.25	P					P	
MON 347.26	D					P	
MON 347.27	P					P	
MON 347.28	G					P	
MON 347.29	F					P	
MON 347.30	G					P	
MON 347.31	G					P	
MON 347.32	F					P	
MON 347.33	F					P	
MON 347.34	G					P	
MON 348	G					P	
MON 348.1	G					P	
MON 348.2	G					P	
MON 348.3	P					P	
MON 348.4	G					P	
MON 348.5	G					P	

Hautes terres (section N.-E.) - suite

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 348.6	G					P	
MON 348.7	P					P	
MON 348.8	F					P	
MON 348.9	G					P	
MON 348.10	P					P	
MON 348.11	F					P	
MON 348.12	G					P	
MON 348.13	F					P	
MON 348.14	G					P	
MON 348.15	P					P	
MON 348.16	G					P	
MON 348.17	P					P	
MON 348.18	P					P	
MON 348.19	P					P	
MON 348.20	G					P	
MON 348.21	G					P	
MON 348.22	G					P	
MON 348.23	G					P	
MON 348.24	G					P	
MON 348.25	G					P	
MON 348.26	P					P	
MON 348.27	P					P	
MON 348.28	D					P	
MON 348.29	P					P	
MON 348.30	F					P	
MON 348.31	G					P	
MON 348.32	F					P	
MON 348.33	F					P	
MON 348.34	G					P	
MON 348.35	F					P	
MON 348.36	G					P	
MON 348.37	G					P	
MON 348.38	G					P	
MON 349	G					P	
MON 349.1	G					P	
MON 349.2	G					P	
MON 349.3	P					P	
MON 349.4	G					P	
MON 349.5	G					P	
MON 349.6	F					P	
MON 349.7	G					P	
MON 349.8	G					P	

Hautes terres (section N.-E.) - suite

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 349.9	G					P	
MON 349.10	F					P	
MON 349.11	G					P	
MON 349.12	G					P	
MON 350	P			MP		P	
MON 350.1	G					P	
MON 350.2	G					P	
MON 350.3	F					P	
MON 350.4	G					P	
MON 350.5	G					P	
MON 350.6	G					P	
MON 350.7	G					P	
MON 351	G			MP		P	S
MON 351A	D					P	
MON 351B	P					P	S
MON 352	G			MP		P	S
MON 352.1	G					P	S
MON 353.1	G					P	S
MON 353AA	G			MP		P	S
MON 353B	G			MP		P	S
MON 353.2	G					P	S
MON 353.3	G					P	
MON 353.4	G					P	S
MON 353.5	G					P	S
MON 353.6	G					P	S
MON 353.7	G					P	S
MON 354	G			MP		P	S
MON 354.1	G					P	S
MON 354.2	G					P	S
MON 354.3	P					P	S
MON 354.4	F					P	S
MON 354.5	G					P	S
MON 355	G			MP		P	S
MON 355.1	G					P	S
MON 355.2	G					P	S
MON 355.3	G					P	S
MON 355.4	F					P	S
MON 355.5	G					P	S
MON 355.6	G					P	S
MON 355.7	G					P	S
MON 356	G					P	
MON 356.1	G					P	

Hautes terres (section N.-E.) - suite

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 356.2	G					P	
MON 356.3	G					P	
MON 356.4	G					P	
MON 356.5	G					P	
MON 356.6	G					P	
MON 356.7	G					P	
MON 356.8	G					P	
MON 357	D					P	
MON 357.1	F					P	
MON 357.2	F					P	
MON 357.3	G					P	
MON 357.4	G					P	
MON 357.5	G					P	
MON 358	G			MP		P	
MON 358.1	G					P	
MON 358.2	G					P	
MON 358.3	G					P	
MON 358.4	F					P	
MON 358.5	F					P	
MON 358.6	G					P	
MON 358.7	P					P	
MON 358.8	G					P	
MON 358.9	G					P	
MON 359	G			MP		P	
MON 359.1	F					P	
MON 359.2	G					P	
MON 359.3	G					P	
MON 359.4	G					P	
MON 359.5	G					P	
MON 359.6	G					P	
MON 359.7	G					P	
MON 359.8	P					P	
MON 359.9	G					P	
MON 359.10	P					P	
MON 360	D					P	
MON 360.1	G					P	
MON 360.2	F					P	
MON 360.3	G					P	
MON 360.4	G					P	
MON 360.5	G					P	
MON 360.6	G					P	
MON 360.7	G					P	

Hautes terres (section N.-E.) - suite

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 360.8	G					P	
MON 360.9	F					P	
MON 360.10	G					P	
MON 360.11	F					P	
MON 360.12	G					P	
MON 361	G					P	
MON 361.1	F					P	
MON 361.2	P					P	
MON 361.3	G					P	
MON 361.4	P					P	
MON 361.5	G					P	
MON 362	G					P	
MON 362.1	G					P	
MON 362.2	G					P	
MON 362.3	G					P	
MON 362.4	G					P	
MON 362.5	G					P	
MON 362.6	G					P	
MON 362.7	G					P	
MON 362.8	F					P	
MON 362.9	G					P	
MON 363	G					P	
MON 363.1	G					P	
MON 363.2	G					P	
MON 363.3	G					P	
MON 363.4	F					P	
MON 363.5	D					P	
MON 363.6	G					P	
MON 363.7	G					P	
MON 363.8	G					P	
MON 363.9	F					P	
MON 363.10	F					P	
MON 364	G					P	
MON 364.1	G					P	
MON 364.2	F					P	
MON 364.3	D					P	
MON 364.4	G					P	
MON 364.5	G					P	
MON 365	G					P	
MON 365.1	G					P	
MON 365.2	P					P	
MON 365.3	D					P	

Hautes terres (section N.-E.) - suite

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 365.4	G					P	
MON 365.5	G					P	
MON 365.6	F					P	
MON 365.7	F					P	
MON 365.8	G					P	
MON 366	P					P	
MON 366.1	G					P	
MON 366.2	G					P	
MON 366.3	G					P	
MON 366.4	G					P	
MON 366.5	G					P	
MON 366.6	G					P	
MON 366.7	G					P	
MON 366.8	F					P	
MON 366.9	D					NP	
MON 366.10	G					P	
MON 366.11	G					P	
MON 366.12	G					P	
MON 367	G					P	
MON 367.1	F					P	
MON 373	G					P	
MON 373.1	G					P	
MON 373.2	G					P	
MON 373.3	G					P	
MON 373.4	P					P	
MON 373.5	P					P	
MON 373.6	P					P	
MON 373.7	P					P	
MON 381.16	G					P	
MON 381.17	G					P	
MON 381.18	G					P	
MON 381.19	G					P	
MON 381.20	G					P	
MON 382	G					P	
MON 382.1	G					P	
MON 382.2	F					P	
MON 382.3	G					P	
MON 382.4	G					P	
MON 382.5	G					P	
MON 382.6	F					P	
MON 382.7	G					P	
MON 382.8	F					P	

Hautes terres (section N.-E.) - suite

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 382.9	G					P	
MON 382.10	G					P	
MON 382.11	G					P	
MON 382.12	G					P	
MON 382.13	G					P	
MON 383.27	F					P	S
MON 383.28	G					P	S
MON 383.29	G				DU	P	S
MON 387.25	G					P	
MON 387.26	G					P	
MON 387.27	G					P	
MON 388	G					P	
MON 403.4	G					P	
MON 403.5	F					P	
MON 403.6	G					P	
MON 403.7	G					P	
MON 403.10	P					P	
MON 404	F			MP		P	
MON 404.1	G					P	
MON 404.2	G					P	
MON 404.3	G					P	
MON 404.4	G					P	
MON 404.5	G					P	
MON 404.6	G					P	
MON 404.7	G					P	
MON 404.8	G					P	

Rivière Hall

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
RM 510	F					NP	S
RM 510-1	NR					NP	
RM 510-5	G					P	S
RM 510-8	G					P	S
RM 510-9	D					P	
RM 510-10	D					NP	
RM 510-14	F					P	S
RM 510-15	G					P	S
RM 510-18	F					P	S
MON TP333	G					NP	
MON TP334	G					NP	
MON TP335	G					NP	
MON TP336	G					NP	
MON TP337	G					NP	
MON TP338	NR					NP	
MON TP339	G					NP	
MON TP341	D					NP	
RM 511-1	G					P	S
RM 511-2-39	NR					NP	
RM 511-4	G					P	S
RM 511-6	G					P	S
MON TP417	G					P	
RM 511-10	G					P	S
RM 511-11	F					P	S
MON TP572	G					P	S
RM 511-15	G					P	S
MON TP574	G					NP	S
MON TP614	G					NP	
RM 512-49	PO					P	S

45e parallèle (Ligne Ouest)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	borne arpentée
MON 518	G					NP	S
MON 518A	G					NP	S
MON 519AA	G					NP	S
MON 723	PO	R				P	
MON 724	PO	R				P	
MON 725	PO					P	
MON 726	G			MP		P	
MON 728	PO	R				P	
MON 729	G			MP		P	
MON 730	PO	R				P	
MON 731	PO	R				P	
MON 737	G			MP		P	
MON 738	G			MP		P	
MON 739	G					P	
MON 753	PO					NP	
DISK UNKNOWN	F					NP	
SITE OF MON 754	NR					NP	
MON 754A	PO	R				P	
MON 755	G	R		MP	DU	P	S
MON 755A	G	NM			DU	P	S
MON 756	G					P	S

Fleuve Saint-Laurent et les grands Lacs

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	borne arpentée
RM 33-98	G					P	S
RM 35-41	G					P	S
RM 34-98	G					P	S
RM 34-16		NM			ND	P	S

L'extrême point nord-ouest du lac des Bois au lac Supérieur

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	borne arpentée
RM 1	PO			MP	DU	P	
RM 2	PO			MP	DU	P	
RM 3	NR				DU		
RM 4	G			MP	DU	P	
RM 5	NR				DU		
RM 6	PO				DU	P	
RM 7	G				DU	P	
RM 8	G				DU	P	
RM 9	G				DU	P	
RM 10	NR				DU		
RM 11	G			MP	DU	P	
RM 12	PO				DU	P	
RM 13	G			MP	DU	P	
RM 14-37	NR				DU		
RM 15	G			MP	DU	P	
RM 16	F				DU	P	
RM 17	F			MP	DU	P	
RM 18	F			MP	DU	P	
RM 19	G			MP	DU	P	
RM 20	G			MP	DU	P	
RM 21	F			MP	DU	P	
RM 22	NR				DU		
RM 23	F			MP	DU	P	
RM 24	G			MP	DU	P	
RM 25	G			MP	DU	P	
RM 26	G			MP	DU	P	
RM 27	F			MP	DU	P	
RM 28	G			MP	DU	P	
RM 29	F			MP	DU	P	
RM 30	G			MP	DU	P	
RM 31	G			MP	DU	P	
RM 32	G			MP	DU	P	
RM 33	F			MP	DU	P	
RM 34	G			MP	DU	P	
RM 35	G			MP	DU	P	
RM 36	G			MP	DU	P	
RM 37	G			MP	DU	P	
RM 38	G			MP	DU	P	
RM 39	PO				DU	P	
RM 39-95	PO				DU	P	
RM 40-95	G			MP	DU	P	
RM 41	G			MP	DU	P	

L'extrême point nord-ouest du lac des Bois au lac Supérieur (Suite)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	borne arpentée
RM 42	G			MP	DU	P	
RM 43-37	G			MP	DU	P	
RM 44	G			MP	DU	P	
RM 45	F			MP	DU	P	
RM 46	F			MP	DU	P	
RM 47	G			MP	DU	P	
RM 48	NR				DU		
RM 49-95	NR				DU		
RM 50-47	NR				DU		
RM 51	NR				DU		
RM 52-68	G			MP	DU	P	
RM 53-68	G			MP	DU	P	
RM 54-68	NR				DU		
RM 55	G			MP	DU	P	
RM 56-37	G			MP	DU	P	
RM 57	G			MP	DU	P	
RM 58	G			MP	DU	P	
RM 59-68	G			MP	DU	P	
RM 59-95 ECC	G			MP	DU	P	
RM 59-09	G			MP	DU	P	
RM 60-68	G			MP	DU	P	
RM 61-68	G			MP	DU	P	
RM 62	G			MP	DU	P	
RM 63-37	G			MP	DU	P	
RM 64-68	G			MP	DU	P	
RM 65	F			MP	DU	P	
RM 66-37	G				DU	P	
RM 67	G			MP	DU	P	
RM 68-68	F			MP	DU	P	
RM 69-68	G			MP	DU	P	
RM 69-95 ECC	NR				DU		
RM 70	G			MP	DU	P	
RM 71	G			MP	DU	P	
RM 72-68	G			MP	DU	P	
RM 73-47	G			MP	DU	P	
RM 74-68	G			MP	DU	P	
RM 75	G			MP	DU	P	
RM 76	F			MP	DU	P	
RM 77	G			MP	DU	P	
RM 78-68	G			MP	DU	P	
RM 79-68	F			MP	DU	P	
RM 79A	NR				DU		
RM 80	NR				DU		

L'extrême point nord-ouest du lac des Bois au lac Supérieur (Suite)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	borne arpentée
RM 81	G			MP	DU	P	
RM 82-47	G			MP	DU	P	
RM 83-95	PO			MP	DU	P	
RM 84-68	G			MP	DU	P	
RM 85	G			MP	DU	P	
RM 86-95	G			MP	DU	P	
RM 87-61	G			MP	DU	P	
RM 88-68	G			MP	DU	P	
RM 89	NR				DU		
RM 90-95	G				DU	P	
RM 91	G			MP	DU	P	
RM 92-68	G			MP	DU	P	
RM 93	G			MP	DU	P	
RM 94-95	G			MP	DU	P	
RM 95-96	G			MP	DU	P	
RM 96-68	F			MP	DU	P	
RM 96A	NR				DU		
RM 97	G			MP	DU	P	
RM 98	G			MP	DU	P	
RM 99-69	G			MP	DU	P	
RM 100-47	G			MP	DU	P	
RM 101-69	G			MP	DU	P	
RM 102	G			MP	DU	P	
RM 103-72	PO				DU	P	
RM 104-37	NR				DU		
RM 105	G				DU	P	
RM 106	G			MP	DU	P	
RM 107-69	G			MP	DU	P	
RM 108	G			MP	DU	P	
RM 109	G			MP	DU	P	
RM 110-69	G			MP	DU	P	
RM 111-69	NR				DU		
RM 112	NR				DU		
RM 112-69	G			MP	DU	P	
RM 113-69	G			MP	DU	P	
RM 114	G			MP	DU	P	
RM 115	G			MP	DU	P	
RM 116-68	G			MP	DU	P	
RM 117-95	G			MP	DU	P	
RM 118-69	G			MP	DU	P	
RM 119-18	G			MP	DU	P	
RM 120-68	G			MP	DU	P	
RM 120A	NR				DU		

L'extrême point nord-ouest du lac des Bois au lac Supérieur (Suite)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	borne arpentée
RM 121	G			MP	DU	P	
RM 122	G			MP	DU	P	
RM 123-69	G			MP	DU	P	
RM 124-47	G			MP	DU	P	
RM 125-69	G			MP	DU	P	
RM 126	G			MP	DU	P	
RM 127	G			MP	DU	P	
RM 128	G			MP	DU	P	
RM 129-47	G			MP	DU	P	
RM 130	G			MP	DU	P	
RM 131-69	G			MP	DU	P	
RM 132	G			MP	DU	P	
RM 133	G			MP	DU	P	
RM 134-69	G			MP	DU	P	
RM 134A	NR				DU		
RM 135	G			MP	DU	P	
RM 136	G			MP	DU	P	
RM 137-69	G			MP	DU	P	
RM 138-69	G			MP	DU	P	
RM 139-69	G			MP	DU	P	
RM 140	G			MP	DU	P	
RM 141	G			MP	DU	P	
RM 142-69	G			MP	DU	P	
RM 143-68	G			MP	DU	P	
RM 144-69	G			MP	DU	P	
RM 145-69	G			MP	DU	P	
RM 146	G			MP	DU	P	
RM 147	G			MP	DU	P	
RM 148	G			MP	DU	P	
RM 149	G			MP	DU	P	
RM 150-69	G			MP	DU	P	
RM 151-69	G			MP	DU	P	
RM 152-69	G			MP	DU	P	
RM 153	G			MP	DU	P	
RM 154-69	G			MP	DU	P	
RM 155-69	G			MP	DU	P	
RM 156	G			MP	DU	P	
RM 157-69	G			MP	DU	P	
RM 158	G			MP	DU	P	
RM 159	G			MP	DU	P	
RM 160	NR				DU		
RM 161	G			MP	DU	P	
RM 162	G			MP	DU	P	

L'extrême point nord-ouest du lac des Bois au lac Supérieur (Suite)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	borne arpentée
RM 163	F			MP	DU	P	
RM 164-69	G			MP	DU	P	
RM 165-69	F			MP	DU	P	
RM 166	G			MP	DU	P	
RM 167-95	G			MP	DU	P	
RM 168	G			MP	DU	P	
RM 169	G			MP	DU	P	
RM 170	G			MP	DU	P	
RM 171-37	PO			MP	DU	P	
RM 172	PO			MP	DU	P	
RM 173	G			MP	DU	P	
RM 174	G			MP	DU	P	
RM 175	G			MP	DU	P	
RM 176-95	G			MP	DU	P	
RM 177	G			MP	DU	P	
RM 178	PO			MP	DU	P	
RM 179	F			MP	DU	P	
RM 180	PO				DU	P	
RM 181-95	G			MP	DU	P	
RM 182	PO			MP	DU	P	
RM 183	NR				DU		
RM 184	NR				DU		
RM 185	G			MP	DU	P	
RM 186	F			MP	DU	P	
RM 187	G			MP	DU	P	
RM 188	NR				DU		
RM 189	G			MP	DU	P	
RM 190	G			MP	DU	P	
RM 191	PO			MP	DU	P	
RM 192	G			MP	DU	P	
RM 193	G			MP	DU	P	
RM 194	G			MP	DU	P	
RM 195	G			MP	DU	P	
RM 196-47	G			MP	DU	P	
RM 197-37	NR				DU		
RM 198	G			MP	DU	P	
RM 199-95	G			MP	DU	P	
RM 200	PO			MP	DU	P	
RM 201	G			MP	DU	P	
RM 202	G			MP	DU	P	
RM 203	G			MP	DU	P	
RM 204	G			MP	DU	P	
RM 205	NR				DU		

L'extrême point nord-ouest du lac des Bois au lac Supérieur (Suite)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	borne arpentée
RM 206	NR				DU		
RM 207	G			MP	DU	P	
RM 207-95 ECC	NR				DU		
RM 208	G			MP	DU	P	
RM 209	G			MP	DU	P	
RM 210	PO			MP	DU	P	
RM 211	G			MP	DU	P	
RM 212	G			MP	DU	P	
RM 213	G			MP	DU	P	
RM 214	G			MP	DU	P	
RM 215	G			MP	DU	P	
RM 216	G			MP	DU	P	
RM 217	G			MP	DU	P	
RM 218	NR				DU		
RM 219-95	G			MP	DU	P	
RM 220-95	G			MP	DU	P	
RM 221	G			MP	DU	P	
RM 222	NR				DU		
RM 223	G			MP	DU	P	
RM 224	NR				DU		
RM 225	G			MP	DU	P	
RM 226	G			MP	DU	P	
RM 227-95	G			MP	DU	P	
RM 228-68	G			MP	DU	P	
RM 229-95	G			MP	DU	P	
RM 230-95	G			MP	DU	P	
RM 231	G			MP	DU	P	
RM 232	NR				DU		
RM 233	F			MP	DU	P	
RM 234	G			MP	DU	P	
RM 235	G			MP	DU	P	
RM 236	NR				DU		
RM 237-48	G			MP	DU	P	
RM 238	G			MP	DU	P	
RM 239	G			MP	DU	P	
RM 240	G			MP	DU	P	
RM 241-68	NR				DU		
RM 242	F			MP	DU	P	
RM 243	NR				DU		
RM 244	NR				DU		
RM 245	G			MP	DU	P	
RM 246	G				DU	P	
RM 247	NR				DU		

L'extrême point nord-ouest du lac des Bois au lac Supérieur (Suite)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	borne arpentée
RM 248-37	G			MP	DU	P	
RM 249	F			MP	DU	P	
RM 250	G			MP	DU	P	
RM 251	G			MP	DU	P	
RM 252	G			MP	DU	P	
RM 253	G			MP	DU	P	
RM 254-74	NR				DU		
RM 255	NR				DU		
RM 256-75	NR				DU		
RM 257	G			MP	DU	P	
RM 258	NR				DU		
RM 259	G			MP	DU	P	
RM 260	NR				DU		
RM 261	G			MP	DU	P	
RM 262	NR				DU		
RM 263	G			MP	DU	P	
RM 263ECC	NR				DU		
RM 264	F			MP	DU	P	
RM 265	G			MP	DU	P	
RM 266	G			MP	DU	P	
RM 267	F			MP	DU	P	
RM 268-95	NR				DU		
RM 269	G			MP	DU	P	
RM 270	F			MP	DU	P	
RM 271	G			MP	DU	P	
RM 272	F			MP	DU	P	
RM 273	G			MP	DU	P	
RM 274	F			MP	DU	P	
RM 275	G			MP	DU	P	
RM 276	G			MP	DU	P	
RM 277	G			MP	DU	P	
RM 278	F			MP	DU	P	
RM 279	G			MP	DU	P	
RM 280	F			MP	DU	P	
RM 281	F			MP	DU	P	
RM 282	G			MP	DU	P	
RM 283	G			MP	DU	P	
RM 284	G			MP	DU	P	
RM 285	F			MP	DU	P	
RM 286	G			MP	DU	P	
RM 287	F			MP	DU	P	
RM 288	F			MP	DU	P	
RM 289	G			MP	DU	P	

L'extrême point nord-ouest du lac des Bois au lac Supérieur (Suite)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	borne arpentée
RM 290	G			MP	DU	P	
RM 291	G			MP	DU	P	
RM 292	F			MP	DU	P	
RM 293	G			MP	DU	P	
RM 294	G			MP	DU	P	
RM 295	F			MP	DU	P	
RM 296	G			MP	DU	P	
RM 297	G			MP	DU	P	
RM 298	F			MP	DU	P	
RM 299	G			MP	DU	P	
RM 300	G			MP	DU	P	
RM 301	G			MP	DU	P	
RM 302	G			MP	DU	P	
RM 303	G			MP	DU	P	
RM 304	F			MP	DU	P	
RM 305	G			MP	DU	P	
RM 306	F			MP	DU	P	
RM 307	F			MP	DU	P	
RM 308	F			MP	DU	P	
RM 309	G			MP	DU	P	
RM 310	G			MP	DU	P	
RM 311	F			MP	DU	P	
RM 312	F			MP	DU	P	
RM 313	F			MP	DU	P	
RM 314	G			MP	DU	P	
RM 315	F			MP	DU	P	
RM 316	F			MP	DU	P	
RM 317	G			MP	DU	P	
RM 318	G			MP	DU	P	
RM 319	G			MP	DU	P	
RM 320	G			MP	DU	P	
RM 321	G			MP	DU	P	
RM 322	G			MP	DU	P	
RM 323	F			MP	DU	P	
RM 324	G			MP	DU	P	
RM 325	G				DU	P	
RM 326	G			MP	DU	P	
RM 327	NR				DU		
RM 328	NR				DU		
RM 329	G			MP	DU	P	
RM 330	G			MP	DU	P	
RM 331	G			MP	DU	P	
RM 332	PO				DU	P	

L'extrême point nord-ouest du lac des Bois au lac Supérieur (Suite)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	borne arpentée
RM 333	G			MP	DU	P	
RM 334	G			MP	DU	P	
RM 335	G			MP	DU	P	
RM 336	F			MP	DU	P	
RM 337	G			MP	DU	P	
RM 338	F			MP	DU	P	
RM 339	F			MP	DU	P	
RM 340	F			MP	DU	P	
RM 341	G			MP	DU	P	
RM 342	NR				DU		
RM 343	G			MP	DU	P	
RM 344	G			MP	DU	P	
RM 345	G			MP	DU	P	
RM 346	G			MP	DU	P	
RM 347	G			MP	DU	P	
RM 348	G			MP	DU	P	
RM 349	G			MP	DU	P	
RM 350	G			MP	DU	P	
RM 351	G			MP	DU	P	
RM 352	F			MP	DU	P	
RM 353	G			MP	DU	P	
RM 354	G			MP	DU	P	
RM 355	G			MP	DU	P	
RM 356	G			MP	DU	P	
RM 357	F			MP	DU	P	
RM 358	G			MP	DU	P	
RM 359	G			MP	DU	P	
RM 360	G			MP	DU	P	
RM 361	F			MP	DU	P	
RM 362	G			MP	DU	P	
RM 363	G			MP	DU	P	
RM 364	G			MP	DU	P	
RM 365	F			MP	DU	P	
RM 366	G			MP	DU	P	
RM 367	G			MP	DU	P	
RM 368	G			MP	DU	P	
RM 369	G			MP	DU	P	
RM 370	G			MP	DU	P	
RM 371	G			MP	DU	P	
RM 372	G			MP	DU	P	
RM 373	G			MP	DU	P	
RM 374	G			MP	DU	P	
RM 375	F			MP	DU	P	

L'extrême point nord-ouest du lac des Bois au lac Supérieur (Suite)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	borne arpentée
RM 376	F			MP	DU	P	
RM 377	G			MP	DU	P	
RM 378	G			MP	DU	P	
RM 379	G			MP	DU	P	
RM 380	G			MP	DU	P	
RM 381	G			MP	DU	P	
RM 382	G			MP	DU	P	
RM 383	F			MP	DU	P	
RM 384	G			MP	DU	P	
RM 385	G			MP	DU	P	
RM 386	G			MP	DU	P	
RM 387	G			MP	DU	P	
RM 388	F			MP	DU	P	
RM 389	G			MP	DU	P	
RM 390	G			MP	DU	P	
RM 391	G			MP	DU	P	
RM 392	G			MP	DU	P	
RM 393	G			MP	DU	P	
RM 394	G			MP	DU	P	
RM 395	G			MP	DU	P	
RM 396	G			MP	DU	P	
RM 397	G			MP	DU	P	
RM 398	NR				DU		
RM 399	G			MP	DU	P	
RM 400	G			MP	DU	P	
RM 401	G			MP	DU	P	
RM 402	G			MP	DU	P	
RM 403	G			MP	DU	P	
RM 404	G			MP	DU	P	
RM 405	G			MP	DU	P	
RM 406	G			MP	DU	P	
RM 407	G				DU	P	
RM 408	G			MP	DU	P	
RM 409	G			MP	DU	P	
RM 410	G			MP	DU	P	
RM 411	G			MP	DU	P	
RM 412	G			MP	DU	P	
RM 413	PO			MP	DU	P	
RM 414	G			MP	DU	P	
RM 415	G			MP	DU	P	
RM 416	G			MP	DU	P	
RM 417	G			MP	DU	P	
RM 418	G			MP	DU	P	

L'extrême point nord-ouest du lac des Bois au lac Supérieur (Suite)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	borne arpentée
RM 419-37	G			MP	DU	P	
RM 420	G			MP	DU	P	
RM 421	PO			MP	DU	P	
RM 422	PO			MP	DU	P	
RM 423	G			MP	DU	P	
RM 424	G			MP	DU	P	
RM 425	G			MP	DU	P	
RM 426-96	G			MP	DU	P	
RM 427-37	G			MP	DU	P	
RM 428	PO				DU	P	
RM 429-48	G			MP	DU	P	
RM 430	G			MP	DU	P	
RM 431	G			MP	DU	P	
RM 432-95	G			MP	DU	P	
RM 433-95	G			MP	DU	P	
RM 434	G			MP	DU	P	
RM 435	G			MP	DU	P	
RM 436	G			MP	DU	P	
RM 437	PO				DU	P	
RM 438-37	G			MP	DU	P	
RM 439-96	G			MP	DU	P	
RM 440	PO				DU	P	
RM 440RM1	NR				DU		
RM 441	PO				DU	P	
RM 442-37	PO				DU	P	
RM 443	G			MP	DU	P	
RM 444	G			MP	DU	P	
RM 445	PO				DU	P	
RM 446	NR				DU		
RM 447	NR				DU		
RM 447RM1	NR				DU		
RM 448	NR				DU		
RM 449	G				DU	P	
RM 450	G			MP	DU	P	
RM 451	F			MP	DU	P	
RM 452	G			MP	DU	P	
RM 453	G			MP	DU	P	
RM 454	G			MP	DU	P	
RM 455	G			MP	DU	P	
RM 456	PO				DU	P	
RM 457	NR				DU	P	
RM 458	NR				DU	P	
RM 459	G			MP	DU	P	

L'extrême point nord-ouest du lac des Bois au lac Supérieur (Suite)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	borne arpentée
RM 460	G			MP	DU	P	
RM 461	G			MP	DU	P	
RM 462	G			MP	DU	P	
RM 463	F			MP	DU	P	
RM 464	F			MP	DU	P	
RM 465	G			MP	DU	P	
RM 466	G			MP	DU	P	
RM 467	G			MP	DU	P	
RM 468	G			MP	DU	P	
RM 469	G			MP	DU	P	
RM 470	G			MP	DU	P	
RM 471	G			MP	DU	P	
RM 472	F			MP	DU	P	
RM 473	G			MP	DU	P	
RM 474	NR				DU		
RM 475	G			MP	DU	P	
RM 476	G			MP	DU	P	
RM 477	G			MP	DU	P	
RM 478	G			MP	DU	P	
RM 479	G			MP	DU	P	
RM 480	G			MP	DU	P	
RM 481	G			MP	DU	P	
RM 482	G			MP	DU	P	
RM 483	G			MP	DU	P	
RM 484	G			MP	DU	P	
RM 485	G			MP	DU	P	
RM 486	G			MP	DU	P	
RM 487	G			MP	DU	P	
RM 488	G			MP	DU	P	
RM 489	G			MP	DU	P	
RM 490	G			MP	DU	P	
RM 491	G			MP	DU	P	
RM 492	G			MP	DU	P	
RM 493	NR				DU		
RM 494	G			MP	DU	P	
RM 495	G			MP	DU	P	
RM 496	G			MP	DU	P	
RM 497	G			MP	DU	P	
RM 498	G			MP	DU	P	
RM 499	G			MP	DU	P	
RM 500	G				DU	P	
RM 501	G			MP	DU	P	
RM 502	F			MP	DU	P	

L'extrême point nord-ouest du lac des Bois au lac Supérieur (Suite)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	borne arpentée
RM 503	G			MP	DU	P	
RM 504	G			MP	DU	P	
RM 505	G			MP	DU	P	
RM 506	G			MP	DU	P	
RM 507	G			MP	DU	P	
RM 508	F			MP	DU	P	
RM 509	G			MP	DU	P	
RM 510	G			MP	DU	P	
RM 511	PO				DU	P	
RM 512	G			MP	DU	P	
RM 513	PO				DU	P	
RM 514	G			MP	DU	P	
RM 515	G			MP	DU	P	
RM 516	G			MP	DU	P	
RM 517	G			MP	DU	P	
RM 518	F			MP	DU	P	
RM 519	G			MP	DU	P	
RM 520	G			MP	DU	P	
RM 521	G			MP	DU	P	
RM 522	G			MP	DU	P	
RM 523	G			MP	DU	P	
RM 524	G			MP	DU	P	
RM 525	G			MP	DU	P	
RM 526	G			MP	DU	P	
RM 527	G			MP	DU	P	
RM 528	G			MP	DU	P	
RM 529	G			MP	DU	P	
RM 530	G			MP	DU	P	
RM 531	G			MP	DU	P	
RM 532	G			MP	DU	P	
RM 533	G			MP	DU	P	
RM 534	G			MP	DU	P	
RM 535	G			MP	DU	P	
RM 536	G			MP	DU	P	
RM 537	G			MP	DU	P	
RM 538	G			MP	DU	P	
RM 539	NR				DU		
RM 540	F			MP	DU	P	
RM 541	G			MP	DU	P	
RM 542	G			MP	DU	P	
RM 543	G			MP	DU	P	
RM 544	G			MP	DU	P	
RM 545	G			MP	DU	P	

L'extrême point nord-ouest du lac des Bois au lac Supérieur (Suite)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	borne arpentée
RM 546	G			MP	DU	P	
RM 547	G			MP	DU	P	
RM 548	NR				DU		
RM 549	PO			MP	DU	P	
RM 549-96	G			MP	DU	P	
RM 550	G			MP	DU	P	
RM 551	G			MP	DU	P	
RM 552	G			MP	DU	P	
RM 553	G			MP	DU	P	
RM 554	F			MP	DU	P	
RM 555	G			MP	DU	P	
RM 556	NR				DU		
RM 557	G			MP	DU	P	
RM 558	G			MP	DU	P	
RM 559	G			MP	DU	P	
RM 560	G			MP	DU	P	
RM 561	G			MP	DU	P	
RM 562	G			MP	DU	P	
RM 563	G			MP	DU	P	
RM 564	G			MP	DU	P	
RM 565	NR				DU		
RM 566	G			MP	DU	P	
RM 567	G			MP	DU	P	
RM 568	G			MP	DU	P	
RM 569	F			MP	DU	P	
RM 570	G			MP	DU	P	
RM 571	G			MP	DU	P	
RM 572	G			MP	DU	P	
RM 573	G			MP	DU	P	
RM 574	G			MP	DU	P	
RM 575	G			MP	DU	P	
RM 576	F			MP	DU	P	
RM 577	G			MP	DU	P	
RM 578	F			MP	DU	P	
RM 579	G			MP	DU	P	
RM 580	F			MP	DU	P	
RM 581	G			MP	DU	P	
RM 582	G			MP	DU	P	
RM 583	G			MP	DU	P	
RM 584	F			MP	DU	P	
RM 585	F			MP	DU	P	
RM 586	G			MP	DU	P	
RM 587	G			MP	DU	P	

L'extrême point nord-ouest du lac des Bois au lac Supérieur (Suite)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	borne arpentée
RM 588	G			MP	DU	P	
RM 589	G			MP	DU	P	
RM 590	F			MP	DU	P	
RM 591	G			MP	DU	P	
RM 592	G			MP	DU	P	
RM 593	G			MP	DU	P	
RM 594	F			MP	DU	P	
RM 595	F			MP	DU	P	
RM 596	G			MP	DU	P	
RM 597	G			MP	DU	P	
RM 598	F			MP	DU	P	
RM 599	F			MP	DU	P	
RM 600	G				DU	P	
RM 601	G				DU	P	
RM 602	G				DU	P	
RM 603	G				DU	P	
RM 604	G				DU	P	
RM 605	G				DU	P	
RM 606	F				DU	P	
RM 607	F				DU	P	
RM 608	G				DU	P	
RM 609	G				DU	P	
RM 610	G				DU	P	
RM 611	G				DU	P	
RM 612	G			MP	DU	P	
RM 613	G				DU	P	
RM 614	G			MP	DU	P	
RM 615	G				DU	P	
RM 616	G			MP	DU	P	
RM 617	G				DU	P	
RM 618	G			MP	DU	P	
RM 619	NR				DU		
RM 620	G			MP	DU	P	
RM 621	G				DU	P	
RM 622	G			MP	DU	P	
RM 623	G			MP	DU	P	
RM 624	F			MP	DU	P	
RM 625	G			MP	DU	P	
RM 626	G			MP	DU	P	
RM 627	G			MP	DU	P	
RM 628	F			MP	DU	P	
RM 629	G			MP	DU	P	
RM 630	G			MP	DU	P	

L'extrême point nord-ouest du lac des Bois au lac Supérieur (Suite)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	borne arpentée
RM 631	G			MP	DU	P	
RM 632	G			MP	DU	P	
RM 633	G			MP	DU	P	
RM 634	G			MP	DU	P	
RM 635	G			MP	DU	P	
RM 636	G			MP	DU	P	
RM 637	G			MP	DU	P	
RM 638	G			MP	DU	P	
RM 639	G			MP	DU	P	
RM 640	G			MP	DU	P	
RM 641	G			MP	DU	P	
RM 642	G			MP	DU	P	
RM 643	G			MP	DU	P	
RM 644	G			MP	DU	P	
RM 645	F			MP	DU	P	
RM 646	G			MP	DU	P	
RM 647	G			MP	DU	P	
RM 648	F			MP	DU	P	
RM 649	G			MP	DU	P	
RM 650	G			MP	DU	P	
RM 651	G			MP	DU	P	
RM 652	F			MP	DU	P	
RM 653	G			MP	DU	P	
RM 654	F			MP	DU	P	
RM 655	G			MP	DU	P	
RM 656	PO				DU	P	
RM 657	G			MP	DU	P	
RM 658	G			MP	DU	P	
RM 659	G			MP	DU	P	
RM 660	G			MP	DU	P	
RM 661	G			MP	DU	P	
RM 662	G			MP	DU	P	
RM 663	G			MP	DU	P	
RM 664	G			MP	DU	P	
RM 665	G			MP	DU	P	
RM 666	G			MP	DU	P	
RM 667	G			MP	DU	P	
RM 668	G			MP	DU	P	
RM 669	G			MP	DU	P	
RM 670	G			MP	DU	P	
RM 671	G			MP	DU	P	
RM 672	G			MP	DU	P	
RM 673	G			MP	DU	P	

L'extrême point nord-ouest du lac des Bois au lac Supérieur (Suite)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	borne arpentée
RM 674	G			MP	DU	P	
RM 675	G			MP	DU	P	
RM 676	G				DU	P	
RM 677	G			MP	DU	P	
RM 678	G			MP	DU	P	
RM 679	F			MP	DU	P	
RM 680	G			MP	DU	P	
RM 681	G			MP	DU	P	
RM 682	G			MP	DU	P	
RM 683	G			MP	DU	P	
RM 684	G			MP	DU	P	
RM 685	G			MP	DU	P	
RM 686	G				DU	P	
RM 687	G			MP	DU	P	
RM 688	G			MP	DU	P	
RM 689	G			MP	DU	P	
RM 690	G			MP	DU	P	
RM 691	NR				DU		
RM 692	G			MP	DU	P	
RM 693	G				DU	P	
RM 694	G			MP	DU	P	
RM 695	F			MP	DU	P	
RM 696	G			MP	DU	P	
RM 697	G			MP	DU	P	
RM 698	G			MP	DU	P	
RM 699	G				DU	P	
RM 700	G				DU	P	
RM 701	G			MP	DU	P	
RM 702	NR				DU		
RM 703	G			MP	DU	P	
RM 704	G			MP	DU	P	
RM 705	G			MP	DU	P	
RM 706	G			MP	DU	P	
RM 707	G			MP	DU	P	
RM 708	G				DU	P	
RM 709	G				DU	P	
RM 710	G			MP	DU	P	
RM 711	G				DU	P	
RM 712	G			MP	DU	P	
RM 713	G			MP	DU	P	
RM 714	G			MP	DU	P	
RM 715	G			MP	DU	P	
RM 716	G			MP	DU	P	

L'extrême point nord-ouest du lac des Bois au lac Supérieur (Suite)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	borne arpentée
RM 717	G				DU	P	
RM 718	G			MP	DU	P	
RM 719	G			MP	DU	P	
RM 720	G			MP	DU	P	
RM 721	G			MP	DU	P	
RM 722	F			MP	DU	P	
RM 723	G			MP	DU	P	
RM 724	G			MP	DU	P	
RM 725	G			MP	DU	P	
RM 726	G			MP	DU	P	
RM 727	G			MP	DU	P	
RM 728	G			MP	DU	P	
RM 729	G			MP	DU	P	
RM 730	G			MP	DU	P	
RM 731	G			MP	DU	P	
RM 732	G			MP	DU	P	
RM 733	G			MP	DU	P	
RM 734	NR				DU		
RM 735	G				DU	P	
RM 736	G				DU	P	
RM 737	G			MP	DU	P	
RM 738	G			MP	DU	P	
RM 739	G			MP	DU	P	
RM 740	G			MP	DU	P	
RM 741	G			MP	DU	P	
RM 742	G			MP	DU	P	
RM 743	G			MP	DU	P	
RM 744	G			MP	DU	P	
RM 745	G			MP	DU	P	
RM 746	G			MP	DU	P	
RM 747	G			MP	DU	P	
RM 748	G			MP	DU	P	
RM 749	G			MP	DU	P	
RM 750	G			MP	DU	P	
RM 751	G			MP	DU	P	
RM 752	G			MP	DU	P	
RM 753	G			MP	DU	P	
RM 754	G			MP	DU	P	
RM 755	G			MP	DU	P	
RM 756	G				DU	P	
RM 757	G			MP	DU	P	
RM 758	F			MP	DU	P	
RM 759	G			MP	DU	P	

L'extrême point nord-ouest du lac des Bois au lac Supérieur (Suite)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	borne arpentée
RM 760	G			MP	DU	P	
RM 761	G			MP	DU	P	
RM 762	G				DU	P	
RM 763	G			MP	DU	P	
RM 764	NR				DU		
RM 765	G			MP	DU	P	
RM 766	NR				DU		
RM 767	G			MP	DU	P	
RM 768	G				DU	P	
RM 769	G			MP	DU	P	
RM 770	G			MP	DU	P	
RM 771	G			MP	DU	P	
RM 772	G			MP	DU	P	
RM 773	G			MP	DU	P	
RM 774	G			MP	DU	P	
RM 775	F			MP	DU	P	
RM 776	G			MP	DU	P	
RM 777	G			MP	DU	P	
RM 778	G			MP	DU	P	
RM 779	G				DU	P	
RM 780	G				DU	P	
RM 781	G			MP	DU	P	
RM 782	G				DU	P	
RM 783	G			MP	DU	P	
RM 784	G			MP	DU	P	
RM 785	G			MP	DU	P	
RM 786	G			MP	DU	P	
RM 787	G			MP	DU	P	
RM 788	G			MP	DU	P	
RM 789	G			MP	DU	P	
RM 790	G			MP	DU	P	
RM 791	G				DU	P	
RM 792	G			MP	DU	P	
RM 793	G				DU	P	
RM 794	G			MP	DU	P	
RM 795	G			MP	DU	P	
RM 796	NR				DU		
RM 797	G			MP	DU	P	
RM 798	G			MP	DU	P	
RM 799	G			MP	DU	P	
RM 800	G			MP	DU	P	
RM 801	G			MP	DU	P	
RM 802	G			MP	DU	P	

L'extrême point nord-ouest du lac des Bois au lac Supérieur (Suite)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	borne arpentée
RM 803	G			MP	DU	P	
RM 804	G			MP	DU	P	
RM 805	G			MP	DU	P	
RM 806	G			MP	DU	P	
RM 807	G			MP	DU	P	
RM 808	G			MP	DU	P	
RM 809	G			MP	DU	P	
RM 810	F			MP	DU	P	
RM 811	G			MP	DU	P	
RM 812	G			MP	DU	P	
RM 813	G			MP	DU	P	
RM 814	G			MP	DU	P	
RM 815	G			MP	DU	P	
RM 816	G			MP	DU	P	
RM 817	G			MP	DU	P	
RM 818	G			MP	DU	P	
RM 819	G			MP	DU	P	
RM 820	F			MP	DU	P	
RM 821	G			MP	DU	P	
RM 822	G			MP	DU	P	
RM 823-96	G			MP	DU	P	
RM 824	G			MP	DU	P	
RM 825	G			MP	DU	P	
RM 826	G			MP	DU	P	
RM 827	G			MP	DU	P	
RM 828	G			MP	DU	P	
RM 829	G			MP	DU	P	
RM 830	G			MP	DU	P	
RM 831	G			MP	DU	P	
RM 832	G			MP	DU	P	
RM 833	NR				DU		
RM 834	G			MP	DU	P	
RM 835-96	G			MP	DU	P	
RM 836	G			MP	DU	P	
RM 837	G			MP	DU	P	
RM 838	G				DU	P	
RM 839	G			MP	DU	P	
RM 840	G			MP	DU	P	
RM 841	G				DU	P	
RM 842	G				DU	P	
RM 843	G			MP	DU	P	
RM 844	NR				DU		
RM 845	F				DU	P	

L'extrême point nord-ouest du lac des Bois au lac Supérieur (Suite)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	borne arpentée
RM 846	G			MP	DU	P	
RM 847	F			MP	DU	P	
RM 848	G				DU	P	
RM 849	F			MP	DU	P	
RM 850	NR				DU		
RM 851	NR				DU		
RM 852	NR				DU		
RM 853	G			MP	DU	P	
RM 854	NR				DU		
RM 855	G				DU	P	
RM 856	G			MP	DU	P	
RM 857	G			MP	DU	P	
RM 858	G			MP	DU	P	
RM 859	G				DU	P	
RM 860	G			MP	DU	P	
RM 861	G			MP	DU	P	
RM 862	G			MP	DU	P	
RM 863	F				DU	P	
RM 864	G				DU	P	
RM 865	F			MP	DU	P	
RM 866	G				DU	P	
RM 867	G			MP	DU	P	
RM 868	G			MP	DU	P	
RM 869	G				DU	P	
RM 870	G				DU	P	
RM 871	G			MP	DU	P	
RM 872	NR				DU		
RM 873	G			MP	DU	P	
RM 874	G				DU	P	
RM 875	G				DU	P	
RM 876	G				DU	P	
RM 877	G			MP	DU	P	
RM 878	G			MP	DU	P	
RM 879	NR				DU		
RM 880	G			MP	DU	P	
RM 881	G			MP	DU	P	
RM 882	G			MP	DU	P	
RM 883	G				DU	P	
RM 884	G				DU	P	
RM 885	G			MP	DU	P	
RM 886	PO				DU	P	
RM 887	G			MP	DU	P	
RM 888	G			MP	DU	P	

L'extrême point nord-ouest du lac des Bois au lac Supérieur (Suite)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	borne arpentée
RM 889-96	G			MP	DU	P	
RM 890	G			MP	DU	P	
RM 891	PO				DU	P	
RM 892	G			MP	DU	P	
RM 893	G			MP	DU	P	
RM 894	G				DU	P	
RM 895	NR				DU		
RM 896	G				DU	P	
RM 897	G			MP	DU	P	
RM 898	PO				DU		
RM 899	G			MP	DU	P	
RM 900	G			MP	DU	P	
RM 901	F			MP	DU	P	
RM 902	F			MP	DU	P	
RM 903	F			MP	DU	P	
RM 904	G			MP	DU	P	
RM 905	G			MP	DU	P	
RM 906	G				DU	P	
RM 907	F			MP	DU	P	
RM 908	G			MP	DU	P	
RM 909	G			MP	DU	P	
RM 910	G				DU	P	
RM 911	G				DU	P	
RM 912	G			MP	DU	P	
RM 913	G			MP	DU	P	
RM 914	G				DU	P	
RM 915	F			MP	DU	P	
RM 916	G				DU	P	
RM 917	G				DU	P	
RM 918	F				DU	P	
RM 919	G				DU	P	
RM 920	G				DU	P	
RM 921	G				DU	P	
RM 922	G				DU	P	
RM 923	G				DU	P	
RM 924	G			MP	DU	P	
RM 925	G				DU	P	
RM 926	NR				DU		
RM 927	G				DU	P	
RM 928	G			MP	DU	P	
RM 929	NR				DU		
RM 930	G			MP	DU	P	
RM 931	G				DU	P	

L'extrême point nord-ouest du lac des Bois au lac Supérieur (Suite)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	borne arpentée
RM 932	G			MP	DU	P	
RM 933	G			MP	DU	P	
RM 934	G			MP	DU	P	
RM 935	NR				DU		
RM 936	F			MP	DU	P	
RM 937	F			MP	DU	P	
RM 938	F			MP	DU	P	
RM 939	F			MP	DU	P	
Mon 1	G			MP	DU	P	
Mon 2	G			MP	DU	P	
Mon 3	G			MP	DU	P	
RM 940	G			MP	DU	P	
RM 941	F			MP	DU	P	
RM 942	G			MP	DU	P	
RM 943	PO				DU	P	
RM 944	G			MP	DU	P	
RM 945	NR				DU		
RM 946	G			MP	DU	P	
RM 947	G			MP	DU	P	
RM 948	G			MP	DU	P	
RM 949	NR				DU		
RM 950	G			MP	DU	P	
RM 951	G			MP	DU	P	
RM 952	NR				DU		
RM 953	G			MP	DU	P	
RM 954	G			MP	DU	P	
RM 955	NR				DU		
RM 956	NR				DU		
RM 957	G			MP	DU	P	
RM 958	G				DU	P	
RM 959	G			MP	DU	P	
RM 960	G			MP	DU	P	
RM 961	G			MP	DU	P	
RM 962	F				DU	P	
RM 963	G			MP	DU	P	
RM 964	NR				DU		
RM 965	G				DU	P	
RM 966	G			MP	DU	P	
RM 967	G			MP	DU	P	
RM 968	G			MP	DU	P	
RM 969	G			MP	DU	P	
RM 970	G			MP	DU	P	
RM 971	G			MP	DU	P	

L'extrême point nord-ouest du lac des Bois au lac Supérieur (Suite)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	borne arpentée
RM 972	F			MP	DU	P	
RM 973	G			MP	DU	P	
RM 974	G			MP	DU	P	
RM 975	G			MP	DU	P	
RM 976	G			MP	DU	P	
RM 977	F			MP	DU	P	
RM 978	F			MP	DU	P	
RM 979	G			MP	DU	P	
RM 980	NR				DU		
RM 981	G			MP	DU	P	
RM 982	G			MP	DU	P	
RM 983	G			MP	DU	P	
RM 984	NR				DU		
RM 985	G			MP	DU	P	
RM 986	G			MP	DU	P	
RM 987	G			MP	DU	P	
RM 988	G			MP	DU	P	
RM 989	G			MP	DU	P	
RM 990	G			MP	DU	P	
RM 991	NR				DU		
RM 992	G			MP	DU	P	
RM 993	G			MP	DU	P	
RM 994	G				DU	P	
RM 995	G			MP	DU	P	
RM 996	G				DU	P	
RM 997	G				DU	P	
RM 998	G				DU	P	
RM 999	G				DU	P	
RM 1000	G				DU	P	
RM 1001	G			MP	DU	P	
RM 1002	G			MP	DU	P	
RM 1003	G			MP	DU	P	
RM 1004	G			MP	DU	P	
RM 1005	G			MP	DU	P	
RM 1006	G			MP	DU	P	
RM 1007	G				DU	P	
RM 1008	G			MP	DU	P	
RM 1009	G			MP	DU	P	
RM 1010	G				DU	P	
RM 1011	G				DU	P	
RM 1012	G				DU	P	
RM 1013	G				DU	P	
RM 1014	F				DU	P	

L'extrême point nord-ouest du lac des Bois au lac Supérieur (Suite)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	borne arpentée
RM 1015	G				DU	P	
RM 1016	G			MP	DU	P	
RM 1017	G			MP	DU	P	
RM 1018	PO				DU	P	
RM 1019	G			MP	DU	P	
RM 1020	G			MP	DU	P	
RM 1021	G			MP	DU	P	
RM 1022	G			MP	DU	P	
RM 1023	G			MP	DU	P	
RM 1024	G			MP	DU	P	
RM 1025	G			MP	DU	P	
RM 1026	G			MP	DU	P	
RM 1027	G			MP	DU	P	
RM 1028	G			MP	DU	P	
RM 1029	G			MP	DU	P	
RM 1030	G			MP	DU	P	
RM 1031	G			MP	DU	P	
RM 1032	G			MP	DU	P	
RM 1033	G			MP	DU	P	
RM 1034	G			MP	DU	P	
RM 1035	NR				DU		
RM 1036	G				DU	P	
RM 1037	NR				DU		
RM 1038	G			MP	DU	P	
RM 1039	G				DU	P	
RM 1040	G			MP	DU	P	
RM 1041	G			MP	DU	P	
RM 1042	G				DU	P	
RM 1043	G			MP	DU	P	
RM 1044	G				DU	P	
RM 1045	G			MP	DU	P	
RM 1046	G			MP	DU	P	
RM 1047	G				DU	P	
RM 1048	G			MP	DU	P	
RM 1049	G			MP	DU	P	
RM 1050	G			MP	DU	P	
RM 1051	G				DU	P	
RM 1052	G			MP	DU	P	
RM 1053	G				DU	P	
RM 1054	G			MP	DU	P	
RM 1055	G			MP	DU	P	
RM 1056	G			MP	DU	P	
RM 1057	G			MP	DU	P	

L'extrême point nord-ouest du lac des Bois au lac Supérieur (Suite)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	borne arpentée
RM 1058	G				DU	P	
RM 1059	NR				DU		
RM 1060	G			MP	DU	P	
RM 1061	G			MP	DU	P	
RM 1062	G				DU	P	
RM 1063	G			MP	DU	P	
RM 1064	G				DU	P	
RM 1065	G			MP	DU	P	
RM 1066	NR				DU		
RM 1067	G				DU	P	
RM 1068	NR				DU		
RM 1069	G				DU	P	
RM 1070	G			MP	DU	P	
RM 1071	G			MP	DU	P	
RM 1072	NR				DU		
RM 1073	PO				DU	P	
RM 1074	G				DU	P	
RM 1075	G				DU	P	
RM 1076	G				DU	P	
RM 1077	NR				DU		
RM 1078	G				DU	P	
RM 1079	NR				DU		
RM 1080	G				DU	P	
RM 1081	NR				DU		
RM 1082	G			MP	DU	P	
RM 1083	G			MP	DU	P	
RM 1084	G			MP	DU	P	
RM 1085	G			MP	DU	P	
RM 1086	G			MP	DU	P	
RM 1087	G				DU	P	
RM 1088	G			MP	DU	P	
RM 1089	G				DU	P	
RM 1090	G			MP	DU	P	
RM 1091	G			MP	DU	P	
RM 1092	G			MP	DU	P	
RM 1093	G			MP	DU	P	
RM 1094	G			MP	DU	P	
RM 1095	G			MP	DU	P	
RM 1096	G			MP	DU	P	
RM 1097	NR				DU		
RM 1098	G			MP	DU	P	
RM 1099	G			MP	DU	P	
RM 1100	G			MP	DU	P	

L'extrême point nord-ouest du lac des Bois au lac Supérieur (Suite)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	borne arpentée
RM 1101	G			MP	DU	P	
RM 1102	G			MP	DU	P	
RM 1103	G			MP	DU	P	
RM 1104	G			MP	DU	P	
RM 1105	G			MP	DU	P	
RM 1106	G			MP	DU	P	
RM 1107	G			MP	DU	P	
RM 1108	NR				DU		
RM 1109	G			MP	DU	P	
RM 1110	G				DU	P	
RM 1111	G			MP	DU	P	
RM 1112	PO				DU	P	
RM 1113	G			MP	DU	P	
RM 1114	PO				DU	P	
RM 1115	G				DU	P	
RM 1116-49	PO				DU	P	
RM 1117	G			MP	DU	P	
RM 1118	G			MP	DU	P	
RM 1119	G			MP	DU	P	
RM 1120	G			MP	DU	P	
RM 1121	G			MP	DU	P	
RM 1122	PO				DU	P	
RM 1123	G			MP	DU	P	
RM 1124	G			MP	DU	P	
RM 1125	G			MP	DU	P	
RM 1126	G			MP	DU	P	
RM 1127	G			MP	DU	P	
RM 1128	NR				DU		
RM 1129	G			MP	DU	P	
RM 1130	G				DU	P	
RM 1131	NR				DU		
RM 1132	G				DU	P	
RM 1133	G				DU	P	
RM 1134	G				DU	P	
RM 1135	G			MP	DU	P	
RM 1136	G			MP	DU	P	
RM 1137	PO				DU	P	
RM 1138	G				DU	P	
RM 1139	G			MP	DU	P	
RM 1140	G			MP	DU	P	
RM 1141	G			MP	DU	P	
RM 1142	G			MP	DU	P	
RM 1143	G			MP	DU	P	

L'extrême point nord-ouest du lac des Bois au lac Supérieur (Suite)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	borne arpentée
RM 1144	PO				DU	P	
RM 1145	G			MP	DU	P	
RM 1146	PO				DU	P	
RM 1147	G			MP	DU	P	
RM 1148	F				DU	P	
RM 1149	G			MP	DU	P	
RM 1150	G			MP	DU	P	
RM 1151	NR				DU		
RM 1152	PO			MP	DU	P	
RM 1153	G				DU	P	
RM 1154	G			MP	DU	P	
RM 1155	G			MP	DU	P	
RM 1156	G			MP	DU	P	
Mon 4	G			MP	DU	P	
Mon 5	G			MP	DU	P	
Mon 6	G			MP	DU	P	
RM 1157	NR				DU		
RM 1158	G				DU	P	
RM 1159	G				DU	P	
RM 1160	NR				DU		
RM 1161	G				DU	P	
RM 1162	F				DU	P	
RM 1163	G			MP	DU	P	
RM 1164	G				DU	P	
RM 1165	G			MP	DU	P	
RM 1166	G			MP	DU	P	
RM 1167	G			MP	DU	P	
RM 1168	PO				DU	P	
RM 1169	G			MP	DU	P	
RM 1170	G			MP	DU	P	
RM 1171	G				DU	P	
RM 1172	G			MP	DU	P	
RM 1173	G			MP	DU	P	
RM 1174	G			MP	DU	P	
RM 1175	G			MP	DU	P	
RM 1176	G			MP	DU	P	
RM 1177	G			MP	DU	P	
RM 1178	G			MP	DU	P	
RM 1179	G			MP	DU	P	
RM 1180	G			MP	DU	P	
RM 1181	G			MP	DU	P	
RM 1182	G			MP	DU	P	
RM 1183	G				DU	P	

L'extrême point nord-ouest du lac des Bois au lac Supérieur (Suite)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	borne arpentée
RM 1184	G			MP	DU	P	
RM 1185	G			MP	DU	P	
RM 1186	G			MP	DU	P	
RM 1187	G			MP	DU	P	
RM 1188	G			MP	DU	P	
RM 1189	G				DU	P	
RM 1190	G			MP	DU	P	
RM 1191	G				DU	P	
RM 1192	G			MP	DU	P	
RM 1193	G				DU	P	
RM 1194	G			MP	DU	P	
RM 1195	G			MP	DU	P	
RM 1196	G			MP	DU	P	
RM 1197	G			MP	DU	P	
RM 1198	PO				DU	P	
RM 1199	G			MP	DU	P	
RM 1200	G			MP	DU	P	
RM 1201	G			MP	DU	P	
RM 1202	NR				DU		
RM 1203	G			MP	DU	P	
RM 1204	G			MP	DU	P	
RM 1205	G			MP	DU	P	
RM 1206	NR				DU		
RM 1207	G			MP	DU	P	
RM 1208	G			MP	DU	P	
RM 1209	G			MP	DU	P	
RM 1210	G			MP	DU	P	
RM 1211	NR				DU		
RM 1212	G			MP	DU	P	
RM 1213	G				DU	P	
RM 1214	G			MP	DU	P	
RM 1215	PO				DU	P	
RM 1216	G			MP	DU	P	
RM 1217	F			MP	DU	P	
RM 1218	G			MP	DU	P	
RM 1219	G			MP	DU	P	
RM 1220	NR				DU		
RM 1221	G			MP	DU	P	
RM 1222	F				DU	P	
RM 1223	NR				DU		
RM 1224	G				DU	P	
RM 1225	NR				DU		
RM 1226	F				DU	P	

L'extrême point nord-ouest du lac des Bois au lac Supérieur (Suite)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	borne arpentée
RM 1227	PO			MP	DU	P	
RM 1228	NR				DU		
RM 1229	PO				DU	P	
RM 1230	G			MP	DU	P	
RM 1231	PO				DU	P	
RM 1232	G			MP	DU	P	
RM 1233	G				DU	P	
RM 1234	PO				DU	P	
RM 1235	PO				DU	P	
RM 1236	F			MP	DU	P	
RM 1237	G			MP	DU	P	
RM 1238	G			MP	DU	P	
Mon 7	G			MP	DU	P	
Mon 8	G			MP	DU	P	
Mon 9	G			MP	DU	P	
RM 1239	PO				DU	P	
RM 1240	G				DU	P	
RM 1241	PO				DU	P	
RM 1242	G			MP	DU	P	
RM 1243	PO				DU	P	
RM 1244	G				DU	P	
RM 1245	G				DU	P	
RM 1246	NR				DU		
RM 1247	F			MP	DU	P	
RM 1248	NR				DU		
RM 1249	PO				DU	P	
RM 1250	G				DU	P	
RM 1251	G			MP	DU	P	
RM 1252	NR				DU		
RM 1253	G				DU	P	
RM 1254	NR				DU		
RM 1255	G			MP	DU	P	
RM 1256	G			MP	DU	P	
RM 1257	F				DU	P	
RM 1258	NR				DU		
RM 1259	G			MP	DU	P	
RM 1260	G			MP	DU	P	
RM 1261	NR				DU		
RM 1262	G			MP	DU	P	
RM 1263	NR				DU		
RM 1264	G			MP	DU	P	
RM 1265	G			MP	DU	P	
RM 1266	F			MP	DU	P	

L'extrême point nord-ouest du lac des Bois au lac Supérieur (Suite)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	borne arpentée
RM 1267	NR				DU		
RM 1268	G			MP	DU	P	
RM 1269	NR				DU		
RM 1270	NR				DU		
RM 1271	G				DU	P	
RM 1272	G			MP	DU	P	
RM 1273	G			MP	DU	P	
RM 1274	G			MP	DU	P	
RM 1275	G			MP	DU	P	
RM 1276	PO				DU	P	
RM 1277	G			MP	DU	P	
RM 1278	G			MP	DU	P	
RM 1279	G			MP	DU	P	
RM 1280	F			MP	DU	P	
RM 1281	NR				DU		
RM 1282	F			MP	DU	P	
RM 1282A	G			MP	DU	P	
RM 1283	NR				DU		
RM 1284	F			MP	DU	P	
RM 1284A	NR				DU		
RM 1285	NR				DU		
RM 1286	G			MP	DU	P	
RM 1287	G			MP	DU	P	
RM 1288	G			MP	DU	P	
RM 1289	NR				DU		
RM 1290							
RM 1291	F			MP	DU	P	
RM 1292							
RM 1293	G				DU	P	
RM 1294							
RM 1295	G			MP	DU	P	
RM 1296							
RM 1297	G				DU	P	
RM 1298							
RM 1299	G			MP	DU	P	
RM 1300							
RM 1301	NR				DU		
RM 1302							
RM 1303	F			MP	DU	P	
RM 1304							
RM 1305							
RM 1306	G			MP	DU	P	
RM 1307	F			MP	DU	P	

L'extrême point nord-ouest du lac des Bois au lac Supérieur (Suite)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	borne arpentée
RM 1308	NR				DU		
RM 1309	G			MP	DU	P	
RM 1310	G			MP	DU	P	
RM 1311	G			MP	DU	P	
RM 1312	G			MP	DU	P	
RM 1313	G			MP	DU	P	
RM 1314	G			MP	DU	P	
RM 1315	G			MP	DU	P	
RM 1316	G			MP	DU	P	
RM 1317	NR				DU		
RM 1318	F			MP	DU	P	
RM 1318A	NR				DU		
RM 1319-97	G			MP	DU	P	
RM 1320	NR				DU		
RM 1321	F			MP	DU	P	
RM 1322	G			MP	DU	P	
RM 1322A	G			MP	DU	P	
RM 1323	G			MP	DU	P	
RM 1324	G			MP	DU	P	
RM 1325							
RM 1326							
RM 1327							
RM 1328							
RM 1329							
RM 1330							
RM 1331	NR						
RM 1332							
RM 1333							
RM 1334	G			MP	DU	P	
RM 1335	G			MP	DU	P	
RM 1336	NR				DU		
RM 1337	G			MP	DU	P	
RM 1338							
RM 1339	NR				DU		
RM 1340	G			MP	DU	P	
RM 1340-ECC	G			MP	DU	P	
RM 1341	NR				DU		
RM 1342	PO				DU	P	
RM 1343	G			MP	DU	P	
RM 1344	F			MP	DU	P	
RM 1345	NR				DU		
RM 1346	NR				DU		
RM 1347	G			MP	DU	P	

L'extrême point nord-ouest du lac des Bois au lac Supérieur (Suite)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	borne arpentée
RM 1347A	G			MP	DU	P	
RM 1348	PO				DU	P	
RM 1348A	G				DU	P	
RM 1349	PO				DU	P	
RM 1349A	NR				DU		
RM 1350	NR				DU		
RM 1351	PO				DU	P	
RM 1352	G			MP	DU	P	
RM 1353	NR				DU		
RM 1354	G				DU	P	
RM 1355	G			MP	DU	P	
RM 1356-64	G				DU	P	
RM 1357-64	G				DU	P	
RM 1358	G			MP	DU	P	
RM 1359	NR				DU		
RM 1360	NR				DU		
RM 1360-64	NR				DU		
RM 1361							
RM 1362	NR				DU		
RM 1363							
RM 1364	PO				DU	P	
RM 1365							
RM 1366							

49e parallèle (Rivière West Kootenay à la Rivière Similkameen)

Type et numéro de borne frontalière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
Install Range Marks		TASK	1	16			
Mon 117-56	G			MP		P	S
Mon 118 A	G			MP		P	S
Range Mark by LM 117A		Raised 3 ft.		MP		P	
LM 117A	G			MP		P	S
Range Mark by LM 117B				MP		P	
LM 117B	F		MI	MP		P	S
Range Mark by LM 117C		NM		MP	ND	P	
LM 117C		NM		MP	ND	P	S
Range Mark by LM 117D		NM		MP	ND	P	
LM 117D		NM		MP	ND	P	S
Mon 243-88	G			MP	DU	P	S
Range Mark by LM 243A		NM		MP		P	
LM 243A		NM		MP	ND	P	S
Range Mark by LM 243B		NM		MP		P	
LM 243B		NM		MP	ND	P	S
Mon 244-2011	G			MP	DU	P	S
Range Mark by LM 244A		NM		MP	ND	P	
LM 244A		NM		MP	ND	P	S
Range Mark by LM 244B		NM		MP		P	
Install Range Marks		TASK	1	16			
LM 244B		NM		MP	ND	P	S
Mon 245	G			MP		P	S
49 th Parallel Maintenance		TASK	5	16			
Mon 329	G			MP		P	
Mon 330	G			MP		P	
49 th Parallel Maintenance		TASK	5	16			
LM 330A	G			MP		P	
Mon 332	G			MP		P	
Mon 333	G			MP		P	
Mon 333A	G			MP		P	
Mon 333AA	G			MP		P	
Mon 333AAA	G			MP		P	
Mon 334	G			MP		P	
Mon 335	G			MP		P	
Mon 336	G			MP		P	

49e parallèle (Vallée de Colombie à la Rivière Similkameen)

Type et numéro de borne frontalière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 60	G			MP		P	S
MON 59	G			MP		P	S
MON 58	F			MP		P	S
MON 57	F			MP		P	S
MON 56	P			MP		P	S
MON 55	G			MP		P	S
MON 54	G			MP		P	S
MON 53	G			MP		P	S
MON 52	G			MP		P	S
MON 51	G			MP		P	S
MON 50	G			MP		P	S
MON 49	G			MP		P	S
MON 48	G			MP		P	S
MON 47	G			MP		P	S
MON 46	F			MP		P	S
MON 45	G			MP		P	S
MON 44A	G			MP		P	S
MON 44	G			MP		P	S
RM C	G					P	
MON 4	G					P	
MON 3B	G			MP		P	
MON 3A	G			MP		P	
MON 3	G			MP		P	
MON 1	F					P	

Alaska du sud-est (Alaska-Colombie britannique)

Type et numéro de borne frontalière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	borne arpentée
Mon 0	G					P	S
Mon 1	G					P	S
Mon 2	G					NP	S
Mon 3	G					NP	S
Mon 4	G					NP	S
Mon 5	G					NP	S
Mon 6	G					NP	S
Mon 7	G					NP	S
Mon 8	G					NP	S
Mon 9	G					NP	S
Mon 10	G					NP	S
Mon 10A	G					P	S
Mon 11	G					NP	S
Mon 12A	G					NP	S
Mon 14	G					P	S
Mon 15	G					NP	S
Mon 15A	PO					NP	
Mon 17	PO					NP	S
Mon 19	G					NP	S
Mon 20	G					NP	S
Mon 21	G					NP	S
Mon 22	G					NP	
Mon 23	G					NP	S
Mon 24	F					NP	S
Mon 25	F					NP	S
Mon 26	G					NP	S
Mon 27	G					NP	S
Mon 29	G					NP	
Mon 30	G					NP	
Mon 31	G					NP	
Mon 32	G					NP	
Mon 33	G					NP	
Mon 34	G					NP	
Mon 35	G					NP	
Mon 36	G					NP	
Mon 37	PO					NP	
Mon 38	G					NP	
Mon 39	G					NP	
Mon 40	G					NP	
Mon 41	G					NP	
Mon 42	G					NP	S
Mon 43	F					NP	S

Alaska du sud-est (Alaska-Colombie britannique) - suite

Type et numéro de borne frontalière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	borne arpentée
Mon 44	G					NP	S
Mon 45	G					NP	S
Mon 46	G					NP	S
SEA 3	G					NP	
JES	G					NP	

141e méridien

Type et numéro de borne frontalière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
141 ST Survey		<i>TASK</i>	4	16			
Mon 139	G			MP	DU	P	S
Mon 140	G			MP	DU	P	S
Mon 141	G			MP	DU	P	S
Mon 142	G			MP	DU	P	S
Mon 143	G			MP	DU	P	S
Mon 144	G			MP	DU	P	S
Mon 145	G			MP	DU	P	S
Mon 146	G			MP	DU	P	S
Mon 147-85	G			MP	DU	P	S
Mon 148	G			MP	DU	P	S
Mon 149	G			MP	DU	P	S
Mon 150	G			MP	DU	P	S
Mon 151	G			MP	DU	P	S
Mon 152	G			MP	DU	P	S
Mon 153	G			MP	DU	P	S
Mon 154	G			MP	DU	P	S
Mon 155	G			MP	DU	P	S
Mon 156	G			MP	DU	P	S
Mon 157	G			MP	DU	P	S
Mon 158	G			MP	DU	P	S
Mon 159	G			MP	DU	P	S
Mon 160	G			MP	DU	P	S
Mon 161	G			MP	DU	P	S
Mon 162	G			MP	DU	P	S
Mon 162A	G			MP	DU	P	S
Mon 162B	G			MP	DU	P	S
Mon 163	G			MP	DU	P	S
Mon 164	G			MP	DU	P	S
Mon 165	G			MP	DU	P	S
Mon 166	G			MP	DU	P	S
Mon 167	G			MP	DU	P	S
Mon 168	G			MP	DU	P	S
Mon 169	G			MP	DU	P	S
Mon 170	G			MP	DU	P	S
Mon 171	G			MP	DU	P	S
Mon 172	G			MP	DU	P	S
141 ST Survey		<i>TASK</i>	4	16			
Mon 174	G			MP	DU	P	S
Mon 175	G			MP	DU	P	S
Mon 176	G			MP	DU	P	S
Mon 176A	G			MP	DU	P	S
Mon 177	G			MP	DU	P	S

141e méridien

Type et numéro de borne frontalière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
Mon 178	G			MP	DU	P	S
Mon 179	G			MP	DU	P	S
Mon 180	G			MP	DU	P	S
Mon 181	G			MP	DU	P	S
Mon 182	G			MP	DU	P	S
Mon 183	G			MP	DU	P	S
Mon 184	G			MP	DU	P	S
Mon 185	NR						
Mon 185A		NM		MP	ND	P	S
Mon 186	G			MP	DU	P	S
Mon 187	G			MP	DU	P	S
Mon 187A	G			MP	DU	P	S
Mon 189	PO				DU	P	S
Mon 190	NR				DU		
Mon 191	G			MP	DU	P	S
Mon 191A	NR						
Triangulation	Stations	Recovered	Along	141 st	Meridian	For	Control
Sheep	G					P	S
Rabbit	G					P	S
Scottie	G					P	S
Baltoff	G					P	S
N-Head	G					P	S
Flat	G					P	S
Missou	G					P	S
Summit	G					P	S
Ridge	G					P	S
Divide	G					P	
Craig	G					P	
Sawback	G					P	
Center	G					P	
Flat Top	G					P	

SOMMAIRE D'ENTRETIEN DE BORNES

Rivière Saint-Croix (Maine / Nouveau-Brunswick)

Bornes de référence retrouvées	176
Bornes de référence non retrouvées	4
Bornes de référence photographiées	176

Rivières Saint-Jean et Saint-François (Maine / Québec)

Bornes de référence retrouvées	30
Points d'inflexion retrouvées	26
Points d'inflexion non retrouvées	1
Marques d'alignement retrouvées	85
Marques d'alignement non retrouvées	4
Points d'inflexion et marques d'alignement peinte	24
Bornes arpentées	110

Hautes terres (section N.-E.) (Maine / Québec)

Bornes retrouvées	1030
Bornes retrouvées en mauvaise condition	1
Bornes non retrouvées	1
Bornes arpentées	150

Rivière Hall (New Hampshire / Québec)

Bornes de référence retrouvées	13
Bornes (TP) retrouvées	10
Bornes de référence/bornes non retrouvées	3
Bornes de référence/bornes photographiées	15
Bornes de référence/bornes arpentées	15

Ligne Ouest (New York / Québec)

Bornes retrouvées	17
Bornes réparées ou rétablies	7
Bornes établies	1
Bornes peintes	5
Bornes photographiées	15
Bornes arpentées	3

Fleuve Saint-Laurent et les grands Lacs (New York / Ontario)

Bornes retrouvées	3
Bornes établies	1
Bornes arpentées	4
Bornes photographiées	4

**Point le plus au nord du lac des Bois jusqu'au lac Supérieur
(Minnesota / Ontario)**

Bornes de référence retrouvées	1222
Bornes de référence peintes/nettoyées	1019
Bornes de référence photographiées	1221
Bornes retrouvées	9
Bornes peintes/nettoyées	9
Bornes photographiées	9

**49e parallèle
(Washington, Idaho, Montana, North Dakota, Minnesota / Colombie britannique, Alberta, Saskatchewan,
Manitoba)**

Bornes retrouvées	38
Bornes peintes	36
Bornes photographiées	39
Bornes arpentées	23
Marques d'alignement retrouvées	3
Marques d'alignement établies	6
Marques d'alignement réparées	1
Marques d'alignement peintes	9
Marques d'alignement photographiées	9
Marques d'alignement arpentées	8
Balises d'alignement retrouvées	1
Balises d'alignement établies	7
Balises d'alignement peintes	8
Balises d'alignement photographiées	9

**Alaska du sud-est
(Alaska / Colombie)**

Bornes retrouvées	47
Bornes photographiées	4
Bornes arpentées	30

**l'océan Arctique au mont Saint-Élie (141e méridien)
(Alaska / Yukon)**

Bornes retrouvées	53
Bornes établies	1
Bornes peintes	54
Bornes photographiées	54
Bornes arpentées	54
Station de triangulation retrouvées	14
Station de triangulation photographiées	14
Station de triangulation arpentées	9

ENTRETIEN DE L'ÉCLAIRCIE

Hautes terre section N.-E.(QC/ME)

Éclaircie dégagée entre les bornes 314 et 405

Distance totale = 77.8 mi (125,2 km)

49e parallèle

Éclaircie dégagée entre les bornes 273 et 275

Distance totale = 3.1 mi (5,0 km)

Rive ouest du lac Ross jusqu'à la borne 69

Distance totale = 4.8 mi (7,7 km)

Alaska du sud-est

(Alaska / Colombie britannique)

Éclaircie dégagée entre les bornes 1 et 15

Distance totale = 12 mi. (19,3 km)



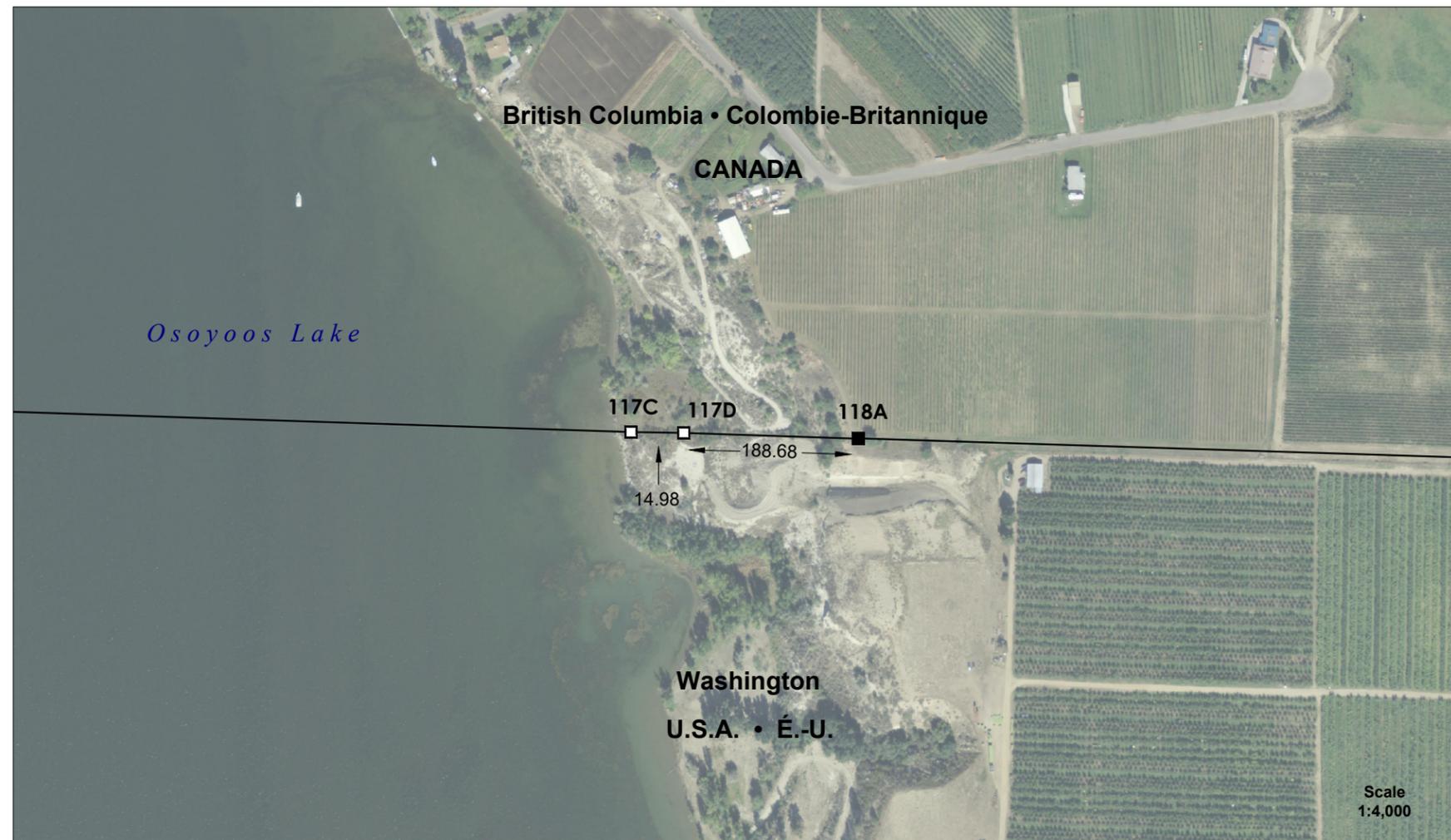
ANNEXE B – RÉSUMÉ DES TRAVAUX D’ENTRETIEN ET DE LEVÉ

RÉSUMÉ DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

Bornes retrouvées	1295
Bornes établies	9
Bornes réparées ou rétablies	8
Bornes arpentées	382
Bornes de référence retrouvées	1441
Reference Monuments surveyed	15
Points d'inflexion retrouvés	26
Balises d'alignement retrouvées	1
Balises d'alignement établies	7
Station de triangulation retrouvées	14
Station de triangulation arpentées	9
Éclaircie dégagée	97.7 mi (157,2 km)



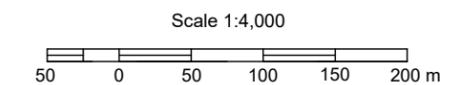
ANNEXE C – PLANS DES TOURS D’ALIGNEMENT INSTALLÉES SUR LES RIVES DES LACS OSOYOOS ET KOOCANUSA



BOUNDARY MONUMENT ESTABLISHED
BORNE FRONTIÈRE POSÉE
 Range Towers 117C & 117D

IBC SECTION	SECTION CFI
49th Parallel (Foothills to West Kootenay River)	49ième parallèle (Contreforts à la rivière West Kootenay)

LOCATION	LOCALISATION
Osoyoos, BC - C.-B.	Oroville, WA



LEGEND	LÉGENDE
Newly established monument	□ Nouvelle borne posée
Existing monument	■ Borne existante
International Boundary	— Frontière internationale

Distances shown are horizontal at general ground level and are expressed in metres and decimals thereof (except when shown otherwise).

Les distances apparaissant sur ce plan sont horizontales, réduites au niveau moyen du terrain et sont exprimées en mètres et décimales du mètre (sauf si indiqué autrement).

MONUMENTED & SURVEYED BY	ARPENTÉE ET BORNÉE PAR
American Section	Section américaine
	Philip Hargrove

DATE OF SURVEY	DATE DE L'ARPENTAGE
May 2016	mai 2016



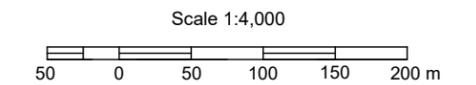
INTERNATIONAL BOUNDARY COMMISSION
COMMISSION DE LA FRONTIÈRE INTERNATIONALE



BOUNDARY MONUMENT ESTABLISHED
BORNE FRONTIÈRE POSÉE
 Range Towers 244A & 244B

IBC SECTION	SECTION CFI
49th Parallel (Foothills to West Kootenay River)	49ième parallèle (Contreforts à la rivière West Kootenay)

LOCATION	LOCALISATION
Newgate, BC - C.-B.	Rexford, MT



LEGEND	LÉGENDE
Newly established monument	□ Nouvelle borne posée
Existing monument	■ Borne existante
International Boundary	— Frontière internationale

Distances shown are horizontal at general ground level and are expressed in metres and decimals thereof (except when shown otherwise).

Les distances apparaissant sur ce plan sont horizontales, réduites au niveau moyen du terrain et sont exprimées en mètres et décimales du mètre (sauf si indiqué autrement).

MONUMENTED & SURVEYED BY	ARPENTÉE ET BORNÉE PAR
American Section	Section américaine
	Philip Hargrove

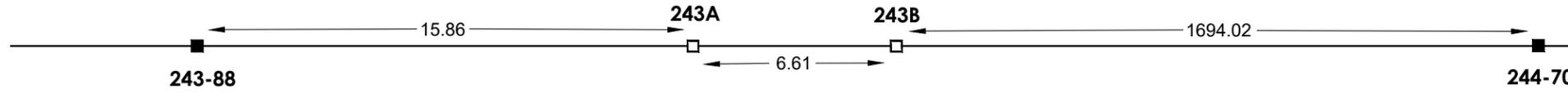
DATE OF SURVEY	DATE DE L'ARPENTAGE
May 2016	mai 2016



INTERNATIONAL BOUNDARY COMMISSION
 COMMISSION DE LA FRONTIÈRE INTERNATIONALE

British Columbia • Colombie-Britannique

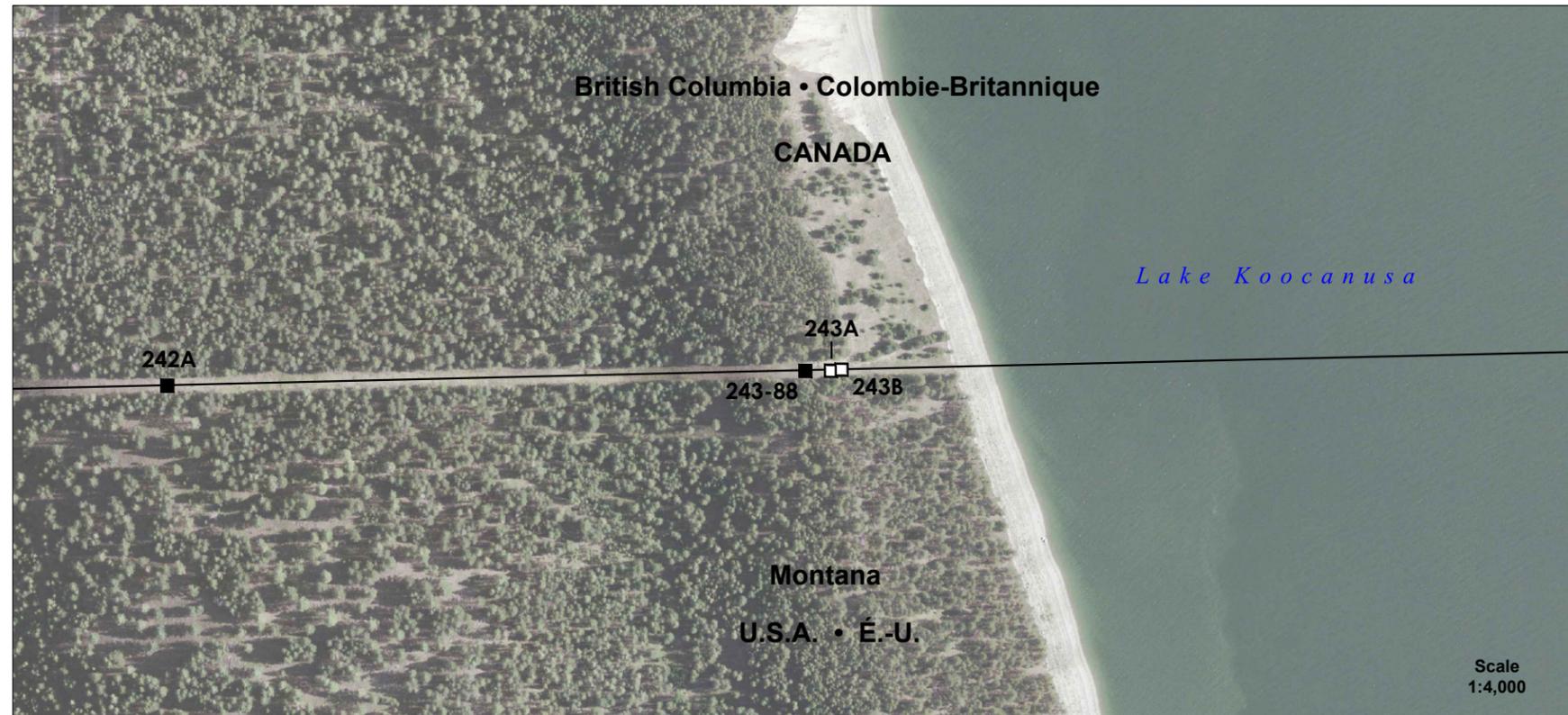
CANADA



Montana

U.S.A. • É.-U.

Survey Sketch
Not to Scale



Scale
1:4,000

BOUNDARY MONUMENT ESTABLISHED

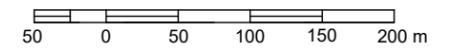
BORNE FRONTIÈRE POSÉE

Range Towers 243A & 243B

IBC SECTION	<i>SECTION CFI</i>
49th Parallel (Foothills to West Kootenay River)	<i>49ième parallèle (Contreforts à la rivière West Kootenay)</i>

LOCATION	<i>LOCALISATION</i>
Newgate, BC - C.-B.	
Rexford, MT	

Scale 1:4,000



LEGEND *LÉGENDE*

Newly established monument		<i>Nouvelle borne posée</i>
Existing monument		<i>Borne existante</i>
International Boundary		<i>Frontière internationale</i>

Distances shown are horizontal at general ground level and are expressed in metres and decimals thereof (except when shown otherwise).

Les distances apparaissant sur ce plan sont horizontales, réduites au niveau moyen du terrain et sont exprimées en mètres et décimales du mètre (sauf si indiqué autrement).

MONUMENTED & SURVEYED BY	<i>ARPENTÉE ET BORNÉE PAR</i>
American Section	<i>Section américaine</i>
Philip Hargrove	

DATE OF SURVEY	<i>DATE DE L'ARPENTAGE</i>
May 2016	<i>mai 2016</i>



INTERNATIONAL BOUNDARY COMMISSION
COMMISSION DE LA FRONTIÈRE INTERNATIONALE



ANNEXE D – PLAN D’ENTRETIEN DE LA FRONTIÈRE SUR 15 ANS

**Planification à long terme
2017-2031**

Niv	Tâche d'envergure	Section	Cycle
▶	Dégagement d'éclaircie et entretien	Baie de Passamoquoddy	3
▶	Inspection et entretien	Rivière St. Croix	8
▶	Dégagement d'éclaircie et entretien	Ligne Nord	6
▶	Inspection et entretien	Rivière Saint-Jean	8
▶	Inspection et entretien	Rivière Saint-François	4
▶	Dégagement d'éclaircie et entretien	Lignes sud-ouest et sud	6
▶	Inspection et entretien	Bras sud-ouest de la rivière Saint-Jean	8
▶	Dégagement d'éclaircie et entretien	Hautes terres, section N.-E.	6
▶	Dégagement d'éclaircie et entretien	Hautes terres, section S.-O.	6
▶	Inspection et entretien	Rivière Hall	4
▶	Dégagement d'éclaircie et entretien	Ligne Ouest (QC/VT)	6
▶	Dégagement d'éclaircie et entretien	Ligne Ouest (QC/NY)	6
▶	Inspection et entretien	Fleuve Saint-Laurent	8
▶	Inspection et entretien	Lac Ontario et rivière Niagara	8
▶	Inspection et entretien	Lac Érié, rivières Détroit et Saint Clair	8
▶	Inspection et entretien	Lac Huron, rivière Saint Marys et lac Supérieur	8
▶	Inspection et entretien	Lac Supérieur à la rivière à la Pluie	8
▶	Inspection et entretien	Rivière à la Pluie et lac des Bois	8
▶	Dégagement d'éclaircie et entretien	Méridien et 49e parallèle (MB/MN)	5
▶	Dégagement d'éclaircie et entretien	49e parallèle (MB/ND)	5
▶	Dégagement d'éclaircie et entretien	49e parallèle (AB-SK-MB/MT- ND)	5
▶	Dégagement d'éclaircie et entretien	49e parallèle (Contreforts à la rivière West Kootenay)	8
▶	Dégagement d'éclaircie et entretien	49e parallèle (Rivière Similkameen à la rivière West Kootenay)	8
▶	Dégagement d'éclaircie et entretien	49e parallèle (Vallée du Columbia à la Rivière Similkameen)	8
▶	Dégagement d'éclaircie et entretien	49e parallèle (Pacifique à la Vallée du Columbia)	5
▶	Inspection et entretien	Détroits de Georgia e Juan De Fuca	8
▶	Inspection et entretien	Portland Canal	8
▶	Dégagement d'éclaircie et entretien	Alaska du sud-est	10
▶	Dégagement d'éclaircie et entretien	141e méridien (YK/AK)	15

**Planification à long terme
2017-2031**

	Tâche d'envergure	Section	x 1000\$
2017	Inspection et entretien	Baie de Passamoquoddy	36
	Inspection et entretien	Rivière Saint-Jean	175
	Inspection et entretien	Hautes terres, section S.-O.	120
	Dégagement d'éclaircie	Hautes terres, section S.-O.	230
	Inspection et entretien	Ligne Ouest (QC/VT)	200
	Inspection et entretien	Lac Supérieur à la rivière à la Pluie	87
	Inspection et entretien	Rivière à la Pluie et lac des Bois	88
	Inspection et entretien	49e parallèle (AB-SK-MB/MT- ND)	160
	Levé	49e parallèle (Contreforts à la rivière West Kootenay)	20
	Entretien	49e parallèle (Pacifique à la Vallée du Columbia)	100
	Dégagement d'éclaircie	Alaska du sud-est	300
	Levé	141e méridien (YK/AK)	250
	Cartographie		50
	Contingence		50
	TOTAL		1,866

	Tâche d'envergure	Section	x 1000\$
2018	Dégagement d'éclaircie	Ligne Nord	80
	Inspection et entretien	Rivière Saint-Jean	87
	Inspection et entretien	Rivière Saint-François	88
	Dégagement d'éclaircie	Lignes sud-ouest et sud	260
	Inspection et entretien	Bras sud-ouest de la rivière Saint-Jean	175
	Entretien	Hautes terres, section N.-E.	175
	Dégagement d'éclaircie	Hautes terres, section S.-O.	230
	Inspection et entretien	Rivière Hall	50
	Dégagement d'éclaircie	Ligne Ouest (QC/NY)	150
	Inspection et entretien	Lac Ontario et rivière Niagara	50
	Inspection	Méridien et 49e parallèle (MB/MN)	175
	Entretien	49e parallèle (AB-SK-MB/MT- ND)	175
	Inspection et entretien	49e parallèle (Pacifique à la Vallée du Columbia)	43
	Dégagement d'éclaircie	Alaska du sud-est	368
	Cartographie		50
	Contingence		50
	TOTAL		2,206

**Planification à long terme
2017-2031**

	Tâche d'envergure	Section	x 1000\$
2019	Inspection et entretien	Rivière St. Croix	87
	Inspection et entretien	Ligne Nord	172
	Entretien	Hautes terres, section N.-E.	185
	Dégagement d'éclaircie	Ligne Ouest (QC/VT)	90
	Inspection et entretien	Fleuve Saint-Laurent	80
	Inspection et entretien	Lac Érié, rivières Détroit et Saint Clair	88
	Dégagement d'éclaircie	Méridien et 49e parallèle (MB/MN)	140
	Entretien	49e parallèle (MB/ND)	175
	Dégagement d'éclaircie	49e parallèle (MB/ND)	90
	Dégagement d'éclaircie	49e parallèle (Contreforts à la rivière West Kootenay)	39
	Dégagement d'éclaircie	49e parallèle (Rivière Similkameen à la rivière West Kootenay)	370
	Dégagement d'éclaircie	49e parallèle (Pacifique à la Vallée du Columbia)	100
	Dégagement d'éclaircie	Alaska du sud-est	375
	Cartographie		50
	Contingence		50
	TOTAL		2,091

	Tâche d'envergure	Section	x 1000\$
2020	Entretien	Baie de Passamoquoddy	40
	Entretien	Rivière St. Croix	87
	Entretien	Ligne Nord	88
	Dégagement d'éclaircie	Hautes terres, section N.-E.	195
	Dégagement d'éclaircie	Ligne Ouest (QC/VT)	75
	Inspection et entretien	Lac Huron, rivière Saint Marys et lac Supérieur	85
	Dégagement d'éclaircie	49e parallèle (Contreforts à la rivière West Kootenay)	40
	Dégagement d'éclaircie	49e parallèle (Rivière Similkameen à la rivière West Kootenay)	225
	Dégagement d'éclaircie	49e parallèle (Vallée du Columbia à la Rivière Similkameen)	300
	Inspection et entretien	49e parallèle (Pacifique à la Vallée du Columbia)	88
	Inspection et entretien	Détroits de Georgia e Juan De Fuca	35
	Dégagement d'éclaircie	Alaska du sud-est	400
	Entretien	Alaska du sud-est	400
	Capiteaux permanents	Remplacement de camion	100
	Contingence		50
	TOTAL		2,208

**Planification à long terme
2017-2031**

	Tâche d'envergure	Section	x 1000\$
2021	Entretien	Hautes terres, section S.-O.	210
	Dégagement d'éclaircie et entretien	Méridien et 49e parallèle (MB/MN)	253
	Dégagement d'éclaircie	49e parallèle (MB/ND)	58
	Dégagement d'éclaircie	49e parallèle (Contreforts à la rivière West Kootenay)	450
	Dégagement d'éclaircie	49e parallèle (Contreforts à la rivière West Kootenay)	466
	Dégagement d'éclaircie et entretien	49e parallèle (Pacifique à la Vallée du Columbia)	150
	Inspection et entretien	Portland Canal	117
	Dégagement d'éclaircie et entretien	Alaska du sud-est	400
	Contingence		50
	TOTAL		2,154

	Tâche d'envergure	Section	x 1000\$
2022	Inspection et entretien	Rivière Saint-François	182
	Dégagement d'éclaircie	Hautes terres, section N.-E.	250
	Entretien	Hautes terres, section S.-O.	220
	Inspection et entretien	Rivière Hall	50
	Entretien	Méridien et 49e parallèle (MB/MN)	182
	Entretien	49e parallèle (AB-SK-MB/MT- ND)	182
	Entretien	49e parallèle (Contreforts à la rivière West Kootenay)	400
	Dégagement d'éclaircie	49e parallèle (Contreforts à la rivière West Kootenay)	133
	Dégagement d'éclaircie	49e parallèle (Rivière Similkameen à la rivière West Kootenay)	415
	Contingence		50
	TOTAL		2,064

	Tâche d'envergure	Section	x 1000\$
2023	Levé	Baie de Passamoquoddy	91
	Entretien	Baie de Passamoquoddy	44
	Levé	Rivière St. Croix	91
	Dégagement d'éclaircie et entretien	Lignes sud-ouest et sud	280
	Dégagement d'éclaircie et entretien	Hautes terres, section S.-O.	480
	Dégagement d'éclaircie	Ligne Ouest (QC/NY)	165
	Entretien	Méridien et 49e parallèle (MB/MN)	183
	Dégagement d'éclaircie et entretien	49e parallèle (Contreforts à la rivière West Kootenay)	376
	Entretien	49e parallèle (Rivière Similkameen à la rivière West Kootenay)	183
	Contingence		50
TOTAL		1,943	

**Planification à long terme
2017-2031**

	Tâche d'envergure	Section	x 1000\$
2024	Dégagement d'éclaircie	Ligne Nord	90
	Dégagement d'éclaircie	Hautes terres, section S.-O.	250
	Dégagement d'éclaircie	Ligne Ouest (QC/VT)	110
	Dégagement d'éclaircie	Méridien et 49e parallèle (MB/MN)	250
	Entretien	49e parallèle (MB/ND)	184
	Dégagement d'éclaircie et entretien	141e méridien (YK/AK)	750
	Dégagement d'éclaircie et entretien	141e méridien (YK/AK)	500
	Contingence		50
	TOTAL		2,184

	Tâche d'envergure	Section	x 1000\$
2025	Dégagement d'éclaircie et entretien	Ligne Nord	193
	Dégagement d'éclaircie	Ligne Ouest (QC/VT)	90
	Entretien	Fleuve Saint-Laurent	90
	Entretien	Lac Supérieur à la rivière à la Pluie	93
	Entretien	Rivière à la Pluie et lac des Bois	92
	Dégagement d'éclaircie	49e parallèle (Contreforts à la rivière West Kootenay)	45
	Dégagement d'éclaircie et entretien	49e parallèle (Vallée du Columbia à la Rivière Similkameen)	500
	Dégagement d'éclaircie et entretien	49e parallèle (Pacifique à la Vallée du Columbia)	200
	Dégagement d'éclaircie	141e méridien (YK/AK)	192
	Dégagement d'éclaircie	141e méridien (YK/AK)	888
	Contingence		50
	TOTAL		2,433

	Tâche d'envergure	Section	x 1000\$
2026	Dégagement d'éclaircie et entretien	Baie de Passamoquoddy	48
	Dégagement d'éclaircie et entretien	Ligne Nord	99
	Entretien	Rivière Saint-Jean	186
	Entretien	Rivière Saint-François	80
	Entretien	Bras sud-ouest de la rivière Saint-Jean	200
	Inspection et entretien	Rivière Hall	75
	Entretien	Lac Ontario et rivière Niagara	60
	Dégagement d'éclaircie	Méridien et 49e parallèle (MB/MN)	230
	Dégagement d'éclaircie	49e parallèle (Contreforts à la rivière West Kootenay)	46
	Dégagement d'éclaircie	141e méridien (YK/AK)	1,008
	Dégagement d'éclaircie	141e méridien (YK/AK)	550
	Contingence		50
	TOTAL		2,632

**Planification à long terme
2017-2031**

	Tâche d'envergure	Section	x 1000\$
2027	Entretien	Rivière St. Croix	100
	Entretien	Lac Érié, rivières Détroit et Saint Clair	100
	Dégagement d'éclaircie	Méridien et 49e parallèle (MB/MN)	187
	Inspection et entretien	49e parallèle (AB-SK-MB/MT- ND)	190
	Dégagement d'éclaircie	49e parallèle (Contreforts à la rivière West Kootenay)	47
	Dégagement d'éclaircie et entretien	49e parallèle (Rivière Similkameen à la rivière West Kootenay)	430
	Dégagement d'éclaircie	141e méridien (YK/AK)	573
	Dégagement d'éclaircie	141e méridien (YK/AK)	555
	Contingence		50
		TOTAL	

	Tâche d'envergure	Section	x 1000\$
2028	Entretien	Rivière St. Croix	100
	Dégagement d'éclaircie et entretien	Lignes sud-ouest et sud	310
	Dégagement d'éclaircie	Hautes terres, section N.-E.	275
	Dégagement d'éclaircie et entretien	Ligne Ouest (QC/NY)	190
	Inspection et entretien	Lac Huron, rivière Saint Marys et lac Supérieur	95
	Dégagement d'éclaircie et entretien	Méridien et 49e parallèle (MB/MN)	73
	Dégagement d'éclaircie et entretien	49e parallèle (MB/ND)	73
	Entretien	49e parallèle (AB-SK-MB/MT- ND)	210
	Dégagement d'éclaircie et entretien	49e parallèle (Contreforts à la rivière West Kootenay)	667
	Dégagement d'éclaircie	141e méridien (YK/AK)	600
	Contingence		50
		TOTAL	

	Tâche d'envergure	Section	x 1000\$
2029	Dégagement d'éclaircie et entretien	Baie de Passamoquoddy	52
	Dégagement d'éclaircie	Hautes terres, section S.-O.	275
	Dégagement d'éclaircie	Ligne Ouest (QC/VT)	125
	Dégagement d'éclaircie	Méridien et 49e parallèle (MB/MN)	295
	Dégagement d'éclaircie et entretien	49e parallèle (MB/ND)	189
	Dégagement d'éclaircie	49e parallèle (Contreforts à la rivière West Kootenay)	49
	Dégagement d'éclaircie et entretien	49e parallèle (Vallée du Columbia à la Rivière Similkameen)	550
	Inspection et entretien	Portland Canal	155
	Dégagement d'éclaircie et entretien	Alaska du sud-est	400
	Contingence		50
		TOTAL	

**Planification à long terme
2017-2031**

	Tâche d'envergure	Section	x 1000\$
2030	Dégagement d'éclaircie et entretien	Ligne Nord	300
	Inspection et entretien	Rivière Saint-François	80
	Dégagement d'éclaircie	Ligne Ouest (QC/VT)	110
	Inspection et entretien	Rivière Hall	75
	Dégagement d'éclaircie	49e parallèle (Contreforts à la rivière West Kootenay)	50
	Dégagement d'éclaircie et entretien	49e parallèle (Pacifique à la Vallée du Columbia)	300
	Dégagement d'éclaircie et entretien	Alaska du sud-est	400
	Dégagement d'éclaircie et entretien	Alaska du sud-est	420
	Contingence		50
	TOTAL		1,785

	Tâche d'envergure	Section	x 1000\$
2031			